

Directeurs-Gérants :
F. DE RODAYS & **A. PÉRIER**
 Rédacteur en chef. Administrateur.

Secrétaire de la Rédaction :
Gaston CALMETTE

TÉLÉPHONE : 102.46 Rédaction
 102.47 Administration

ANNONCES ET RÉCLAMES
 Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

LE FIGARO

H. DE VILLEMESSANT
 Fondateur

RÉDACTION
 ADMINISTRATION — PUBLICITÉ
 26, Rue Drouot, 26 — PARIS

ABONNEMENT

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Seine, Seine-et-Oise	45	90	60
Départements	18 75	37 50	75
Union Postale	21 50	43	86

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

La politique à l'Académie

Pour beaucoup de gens, cette satanée « affaire » a été un mal ; mais pour quelques autres, elle a été un bien. Il est certain, par exemple, que les académiciens y ont retrouvé une verdure qu'ils n'arbo-raient, jusqu'ici, que sur leur habit. Tout immortels qu'ils soient, ils se sont, comme de simples mortels, lancés dans la bagarre. Leur tour d'ivoire est devenue une tour de Babel : chacun d'eux parle une autre langue que celle du voisin. Ce n'est pas cela qui hâtera beaucoup la confection du Dictionnaire.

C'est peut-être bien, après tout, la faute à ce malheureux Dictionnaire. L'Académie en était toujours à la lettre A. Elle aura rencontré le mot « affaire », et de là tout ce tapage et toutes ces batailles. Je dois dire que le public en a été agréablement surpris. Les académiciens qui étaient toujours apparus comme des gens d'une espèce particulière, très dédaigneux des contingences de la vie, planant fort au-dessus des misères humaines, et tout à fait indifférents à ce qui se passait autour d'eux.

La politique, surtout, était l'objet de leur mépris. Ils la considéraient comme un métier, et un métier des plus inférieurs. Ils ne lui ménageaient pas leurs railleries, et, comme le Rodolphe de la Vie de bohème, ils s'en remettaient volontiers à leur domestique du soin de leur dire, chaque matin, le temps qu'il faisait, le quantième du mois et le ministère qui était au pouvoir. Il a même dû arriver à plus d'un de ne pas savoir le nom du ministre qui le faisait officier ou commandeur de la Légion d'honneur.

Pour ce qui est du Parlement, je vous laisse à penser en quelle piètre estime ils le tenaient. Qu'est-ce que c'est donc que cela, un Parlement ? Un ramassis de médiocrités, un mélange confus de groupes et de sous-groupes, des gens incapables de se mettre d'accord sur une idée, ni même d'avoir une idée. Et ainsi, quoique au coin du même quai, le palais Mazarin et le Palais-Bourbon n'arrivaient pas à se pénétrer. Il entraînait, de temps en temps, des hommes politiques à l'Académie ; généralement des ministres, que l'on voulait bien accueillir, malgré ce titre. Mais, en revanche, fort peu d'académiciens étaient envoyés à la Chambre. Le suffrage universel n'entend guette à ses intérêts : il s'incarne dans l'aveugle du pont des Arts.

Ce malentendu aurait pu durer longtemps si « l'affaire » n'était venue heureusement le dissiper. Il est hors de doute, aujourd'hui, que les académiciens se feront à merveille aux mœurs parlementaires : ils ont tout ce qu'il faut pour être députés, et quoique le métier soit nouveau pour eux, ils en font les gestes avec une précision vraiment admirable. C'est le propre des élites de s'assimiler ainsi toutes choses. Il y avait toujours eu, d'ailleurs, un point de contact entre l'Académie et la Chambre : c'est que, dans aucun des deux endroits, on ne faisait grand-chose. Mais la ressemblance n'allait pas plus loin, et les deux dictionnaires, notamment, étaient sensiblement différents.

Il n'en font plus qu'un aujourd'hui, et celui de l'Académie, qui était un peu en retard, ne pourra qu'y gagner. Les académiciens, comme il convient à tous bons parlementaires, ont commencé par se fractionner en deux : une majorité et une minorité. Et puis, ensuite, la majorité s'est divisée, ce qui était de règle absolue. Il y a donc eu d'abord des groupes, puis des sous-groupes. Les journaux ont publié des lettres de démission, des interviews explicatives ; des collègues étroitement unis se sont brusquement séparés. Il me semble bien qu'on avait vu quelque chose d'approchant au groupe progressiste de la Chambre. Il n'y a décidément qu'une seule manière de faire de la politique.

Et l'on est toujours sûr, également, d'y attraper des coups. Nos académiciens en ont tous fait, plus ou moins, l'expérience. Cela les rendra peut-être plus indulgents pour les infortunés qui étaient dans la politique avant eux. Si l'on aime les fleurs, ce n'est pas cet état-là qu'il faut choisir. Le Pape lui-même, quand il a voulu faire chez nous de la politique, a été assez vivement pris à partie. Nous n'accordons d'infailibilité aux gens que lorsqu'ils sont de notre avis. Et, de même, leur talent, leur esprit, jusqu'à leur honorabilité sont en raison directe des sympathies que nous avons pour eux. Tels académiciens que l'on n'avait jusqu'ici traités que d'« éminents » ont fait connaissance avec d'autres épithètes. Ils ont appris des mots qu'ils ignoraient ; ils savent maintenant ce que c'est que la langue verte.

Je suppose que, pour quelques-uns, la première impression a dû être bizarre. Mais ce n'est qu'une habitude à prendre. On s'y fait très vite. Avant même qu'éclatât « l'affaire », il n'y avait que fort peu de Français qui n'eussent pas été traités de gredins. Il fallait être vraiment inconnu, bien insignifiant pour n'avoir pas été, si peu que ce fût, traîné dans la boue. Quelques citoyens, cependant, bénéficiaient d'une sorte de privilège. Les académiciens, notamment. On les laissait en dehors de la bataille. « L'affaire » est venue mettre tout le monde sur le même pied. Plus de castes et plus de privilèges ! Tous les Français sont égaux devant l'injure. Ce n'est pas pour rien qu'on a fait la Révolution française. Et c'est bien aussi une petite révolu-

tion que celle-là. Il est permis d'espérer que nous allons avoir enfin de bonne politique. Qu'est-ce qui gâtait la politique ? C'étaient les hommes politiques, chacun sait cela. Il faut toujours se méfier des professionnels. Mais dès l'instant que les amateurs s'en mêlent, cela va marcher comme sur des roulettes. Que dis-je ? cela marche déjà tout seul. Il y a bien eu quelques petits tiraillements au moment du Congrès, mais je crois qu'au fond ce n'était qu'un malentendu. Les situations n'étaient pas encore très nettes, la fusion était encore trop récente. Dans le coup de feu du moment, certains ont pu croire que M. Loubet se présentait à l'Académie française, alors qu'il n'était question que d'en faire un Président de la République.

La différence est très sensible, et il se serait exagéré, quand il s'agit simplement de nommer le chef de l'Etat, de prendre les mêmes précautions, d'observer les mêmes formalités que lorsqu'il faut élire un académicien. Sans doute il serait préférable qu'une élection au Congrès pût être, comme une élection à l'Académie, exempte de toute intrigue, de toute compromission. Il y aurait même à examiner si, toujours comme à l'Académie, il ne conviendrait pas de mettre un peu plus d'intervalle entre la mort d'un Président de la République et la nomination de son successeur. Six mois, par exemple. Je crois que ce serait un délai suffisant. Le futur Président aurait le temps de faire ses visites ; il irait exposer lui-même ses titres à chaque membre du Congrès. Il n'y a rien de plus digne pour un candidat, et il est surprenant que les hommes politiques n'y aient pas encore songé.

Les concurrents pourraient aller aussi dans les maisons où l'on dîne, et dans les salons où l'on cause. Ils auraient tout loisir de se faire valoir et, au bout de six mois de cet exercice, on pourrait nommer enfin un chef d'Etat très sortable, à moins qu'après cinq ou six tours de scrutin, on ne jugât nécessaire, comme il arrive parfois au palais Mazarin, de renvoyer l'élection à plus tard. Ce sont là des questions à considérer. Elles arrivent à leur heure. On parle de la révision de la Constitution, et rien n'empêche de l'orienter dans ce sens. En matière de réformes, il ne faut jurer de rien, et les plus hardies sont quelquefois les meilleures.

Mais ce serait là l'œuvre de l'avenir. A chaque jour suffit sa peine, et il faut enregistrer les progrès à mesure qu'ils se produisent. Un premier résultat est déjà acquis, et il est considérable. C'est l'entrée de l'Académie dans la politique. Et je ne parle pas ici de tel ou tel académicien isolé ; il y avait toujours eu de ces petites incursions personnelles. Non ; c'est l'Académie tout entière qui entre en ligne. Ce que n'avaient pu faire ni le premier Empire, ni la Restauration, ni Charles X, ni Louis-Philippe, ni le 2 Décembre, ni le 4 Septembre, « l'affaire » l'a réalisé. Elle nous devait bien cette consolation. Voici les Quarante dans la fournaise. Ils ont du premier coup montré les meilleures dispositions pour la politique. Ils sont aussi divisés que possible ; ils ne se parlent plus, ils se battent ; ils donnent, par là, à ce pays les plus belles espérances. Notre chère France, quand on la croit perdue, retrouve toujours des ressources inconnues et des réserves insoupçonnées.

Échos

La Température
 Le baromètre reste assez élevé sur tout le continent ; toutefois une zone de basses pressions gagne le nord-ouest de l'Europe, menaçant nos régions. On signale des pluies et des neiges dans le nord et le centre de l'Europe. En France, le temps nuageux et frais reste probable.

La journée d'hier à Paris a été superbe, malgré le vent froid du Sud-Est.
 Le thermomètre, descendu la nuit à 3° au-dessous de zéro, s'est élevé à 8° dans l'après-midi. Dans la soirée, le baromètre se tenait à 764^{mm}, avec tendance à la baisse.

Monte-Carlo. — Thermomètre : le matin à huit heures, 10° ; à midi, 12°. Vent.

Les Courses
 A 2 heures, Courses à Saint-Ouen. — Gagnants de Robert Milton :
 Prix du Beauvaisis : Dentist.
 Prix de l'Aisne : Labassère.
 Prix du Vermandois : Petit.
 Prix Courcelle : Drogman.
 Prix du Morin : Saint-Vrain.

PROPOS DE TABLE
 On a causé hier à dîner d'un sujet éminentement actuel : de la mort du Président Faure, de ses circonstances et de ses causes. Chacun avait sa petite version et la servait entre deux bouchées. Je remarquai un vieillard, couronné de cheveux blancs, qui, silencieux, gardait ses lèvres pincées par un sourire amer.
 — Que pensez-vous de tout ceci, monsieur ? lui demandai-je poliment.
 Il accentua l'amertume de son rictus et répondit :
 — Je suis fixé là-dessus. Faure a été empoisonné par le Syndicat.
 — Croyez-vous ?
 — C'est clair comme le jour, monsieur. On n'a pas fait l'autopsie. Pourquoi n'a-t-on pas fait l'autopsie ? Et les viscères ? Pourquoi n'a-t-on pas gardé les viscères ? Pendant qu'il prononçait ces mots terribles, la coloquinte seule aurait pu lutter d'amertume avec ce vieillard.

— C'est la famille qui n'a pas voulu, insinuai-je timidement. Est-ce que selon vous elle ferait partie du Syndicat ?
 Le vieillard reprit de l'aspic de foin gras et continua :
 — C'est comme ce Lauranceau. Vous trouvez sa disparition naturelle ? Vous ne savez pas qu'étant préfet du Nord, il a dénoncé le passage de l'argent étranger à travers la frontière. Cela a suffi ; il est mort subitement. Ah ! le Syndicat sait ce qu'il fait. Vous avez l'air de rire. Nieriez-vous par hasard des envois d'argent par la frontière du Nord ?
 — Oh ! non, monsieur. Bruxelles est devenu un des centres financiers importants de l'Europe, parce que les Belges ont l'intelligence de ne pas traiter le capital et les capitalistes en ennemis. Une partie de nos couilliers français sont allés s'installer là-bas. On y fonde journellement avec l'argent français des sociétés qui échappent aux traquenards de nos lois. De là, probablement, ce va-et-vient de fonds dénoncé par M. Lauranceau avec une perspicacité qui lui a valu une recette générale. Sa mort subite a été déplorable pour sa famille et ses amis. Je ne vois pas en quoi elle a été utile à ce que vous appelez le Syndicat.

Ce vieillard m'intéressait par sa naïveté et son assurance. Il était ignorant comme une carpe et préemptoire comme un président de Chambre. Je lui demandai ce qu'il pensait des révélations d'Estérahazy, et je constatai avec stupeur qu'il n'avait été impressionné désagréablement que par les fausses barbes, les chapeaux mous et les lunettes bleues que le célèbre révélateur attribue à quelques officiers de l'état-major.

Les arguments pour ou contre ne l'impressionnaient pas, mais les fausses barbes le chiffonnaient.
 Et l'admirai les desseins impénétrables de la Providence qui a inspiré aux fondateurs de la troisième République l'idée de jeter l'argent par les fenêtres pour fonder des écoles, dans l'espoir de relever la mentalité publique, et qui, se jouant de leurs efforts, a fait sortir de ces semences scientifiques une infinité de concierges à la place des polytechniciens qu'on était en droit d'attendre. — J. CORNÉLY.

Hors Paris

De notre correspondant de Rome :
 « Aujourd'hui encore, Léon XIII a passé une bonne journée ; on a eu seulement à constater un peu de faiblesse dans le poulx, mais le docteur Lapponi ne s'en est montré ni surpris ni préoccupé ; il a annoncé que dans deux ou trois jours il n'aurait plus besoin de passer la nuit auprès du Saint-Père. »

A Travers Paris

On a beaucoup parlé hier, dans les couloirs de la Chambre, des révélations du commandant Esterhazy ; ceux-ci les accueillent avec faveur, et ceux-là avec colère. Un tiers parti conseillait de tirer au clair cette affaire.
 Il faut croire que M. Fournière est de cet avis, car il interpella aujourd'hui le ministre de la guerre pour lui demander, soit des explications, s'il peut en fournir ; soit une enquête qui démentira ou confirmera les allégations du commandant.
 On ne sait trop ce que répondra le ministre. On ignore même s'il acceptera la discussion immédiate ou en demandera l'ajournement jusqu'après le vote du budget.

On citait hier au Palais un mot de M. Paul Déroulède, qui semble indiquer que le fougueux député de la Charente n'est ému — ni pour lui ni pour ses amis — des suites possibles de son équipée.
 Comme le juge d'instruction, M. Pasques, interrompit la déposition de M. Paul Déroulède pour lui dire :
 — Mais prenez-y garde... Vous commettez terriblement M. Marcel Habert... Il sera certainement condamné... M. Déroulède répondit crânement :
 — Il sera condamné ? Eh bien, sa condamnation sera sa récompense !
 Ce mot, assurément, est héroïque. Mais on ne dit pas ce qu'en a pensé M. Marcel Habert.

L'état de santé du comte Henri Delahorde, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des beaux-arts, qui fut si gravement malade il y a deux mois qu'on désespéra un moment de le sauver, s'améliore de jour en jour.
 Nous avons pris, hier, chez lui, des nouvelles qui sont très rassurantes et qui donnent d'autant plus d'espoir que le malade, malgré son grand âge, a pu surmonter, jusqu'à ce jour, toutes les crises.

Un bien joli mot du prince de Galles, Parisien d'outre-Manche.
 On sait que le prince assistait samedi dernier, au théâtre des Variétés, à la seconde représentation du *Vieux Marcheur*.
 — Eh bien, monseigneur, dit à la sortie un des compagnons du prince, comment Votre Altesse a-t-elle trouvé la comédie de M. Henri Lavedan ?
 — J'ai beaucoup ri, et me suis fort amusé, répondit le prince, il ajouta : Je dois pourtant reconnaître que ce n'est pas là une édition... à l'usage du Dauphin, comme on disait jadis !

Dans différents passages des déclarations faites devant la Chambre criminelle par le commandant Esterhazy, il est question d'une grille qui lui aurait été remise pour correspondre avec certains officiers de l'état-major. Cette grille a intrigué beaucoup de lecteurs, qui se sont demandé en quoi elle consistait.
 Notre explication sera aussi courte et aussi simple que possible.
 La grille est un procédé employé par des personnes qui correspondent entre elles et qui désirent mettre leur correspondance à l'abri des curieux et des indiscrets.
 Après qu'elles sont convenues qu'elles se serviront d'un papier de même dimension, chacune d'elles découpe dans une feuille de ce papier et aux mêmes endroits des espaces vides de place en place. C'est à ces feuilles découpées que s'applique le nom de grilles.

Quand les correspondants veulent s'é-

crire, c'est dans les espaces vides des grilles qu'elles tracent les mots formant les communications qu'elles veulent se faire. On remplit l'intervalle laissé entre ces mots par d'autres mots qui forment avec eux un sens plus ou moins rationnel.

Le destinataire applique la grille sur la lettre qu'il reçoit ; il ne lit que les mots écrits dans les espaces vides et néglige les autres, qui n'ont servi qu'à déguiser la véritable communication.

Nous avons parlé du monument d'Am-broise Thomas qu'il est question d'ériger au parc Monceau. Falguière en a terminé la maquette ; le musicien est représenté assis sur un rocher, avec une figure allégorique à ses pieds. La statue n'aura pas de piédestal et reposera, presque au ras du sol, sur un simple socle.

On hésite encore, paraît-il, sur le choix de l'emplacement ; il apparaît à quelques personnes que c'est l'Opéra-Comique qui devrait, en bonne logique, posséder l'effigie du représentant du « genre éminent français ».

Il en va de même, d'ailleurs, de la statue de Bizet, également par Falguière, qui, destinée provisoirement, elle aussi, au parc Monceau, va trouver place à la nouvelle salle Favart.

Quoique les eaux de Vichy-Élat : Célestins, Hôpital, Grande-Grille, soient aujourd'hui tellement répandues et connues qu'aucune confusion ne soit possible, nous ne cessons de recommander aux buveurs de bien spécifier le nom de la source : ils se protégeront ainsi contre toute substitution et leur santé se trouvera bien de la précaution prise. Donc : Vichy-Célestins, Vichy-Hôpital, Vichy-Grande-Grille, toutes sources appartenant à l'Etat.

Hors Paris

De notre correspondant de Rome :
 « Aujourd'hui encore, Léon XIII a passé une bonne journée ; on a eu seulement à constater un peu de faiblesse dans le poulx, mais le docteur Lapponi ne s'en est montré ni surpris ni préoccupé ; il a annoncé que dans deux ou trois jours il n'aurait plus besoin de passer la nuit auprès du Saint-Père. »

Malgré son état de santé, le Pape demande souvent des nouvelles de la reine des Belges, à qui il porte un intérêt tout paternel. Le nonce a été prié de télégraphier les phases de la maladie et de renseigner le plus possible. »

On peut dire des Grands Thermes de Dax que le progrès n'y chôme jamais. Respectueux des traditions qu'ils tiennent de famille, les docteurs Delmas et Larauza apportent chaque année à l'Etablissement soit quelque formule nouvelle de traitement, soit quelque aménagement utile ou simplement commode aux baigneurs. Sous ce rapport, l'année 1899 ne sera pas inférieure aux précédentes.
 De Rome :
 « Jamais saison romaine ne fut dorée d'un plus merveilleux soleil. Les prome-nades dans la Ville éternelle, les visites des musées et des églises ont en ce moment un charme inexprimable. Les nombreux étrangers qui habitent le Grand-Hôtel nous en font des récits enthousiastes auxquels vient s'ajouter tout naturellement l'éloge de l'Etablissement où ils se reposent de leurs enviables fatigues. C'est en effet une admirable maison, parfaitement adaptée à la vie du voyageur qui sait apprécier le vrai confort. Les vastes salles du Restaurant sont toujours pleines de ce qu'il y a de plus relevé dans la colonie internationale et dans la société romaine ; les five o'clock et les concerts sont toujours le type de l'élégance la plus accomplie. »

Nouvelles à la Main

Molinchard a pour principe de ne jamais répondre « non » à une femme.
 L'autre soir, dans un salon, une personne mal informée lui disait :
 — Vous êtes veuf, je crois, monsieur ?
 — Autant, madame, qu'il est possible de l'être quand on n'a jamais été marié !

Effet d'audience à la Cour d'assises. Le ministère public vient de requérir la peine capitale contre un sinistre gredin.
 Le défenseur, qui a vu jouer le *Coupa-ble*, se levant de nouveau :
 — Je demande à ajouter un mot... Que monsieur l'avocat général veuille bien faire appel à ses souvenirs de jeunesse... Est-il bien sûr que mon client n'est pas son fils ?...
 Le Masque de Fer.

A LA COUR DE CASSATION

LE CONSEILLER RAPPORTEUR
 Le 12 février dernier, c'est-à-dire le surlendemain du vote par la Chambre de la loi de dessaisissement, nous écrivions dans le *Figaro* :

En ce qui concerne le conseiller rapporteur, le choix n'est pas encore fait. On sait que, dans la circonstance, ce choix incombera à M. le premier président Mazeau. Quoiqu'il soit bien hasardeux de citer des noms, notons toutefois qu'il est beaucoup question de la désignation, comme rapporteur, de M. Ballot-Beaupré, le nouveau président de la Chambre civile.

L'événement a confirmé nos prévisions, et depuis hier M. Ballot-Beaupré est officiellement investi des fonctions de rapporteur. Nous pouvons ajouter qu'il a immédiatement commencé l'étude du volumineux dossier de l'affaire, et qu'il a l'intention d'aller aussi vite que lui

permettra l'examen consciencieux de la procédure.

On s'attend, au Palais, à ce que le rapport de M. Ballot-Beaupré soit soumis aux Chambres réunies de la Cour à la rentrée des vacances de Pâques, c'est-à-dire vers la fin de la première quinzaine d'avril. Ce n'est là, cependant, qu'un délai minimum, et il est plus prudent de prévoir que c'est seulement à la fin du mois prochain que l'affaire sera tout à fait en état d'être jugée. De toute façon, M. le président du Conseil peut déjà faire ses invitations pour le dîner qu'il avait promis contre M. Binder. Ce pari est perdu, et M. Charles Dupuy n'a plus qu'à s'exécuter.

Nous avons déjà, au moment où il remplaça M. Quesnay de Beaupaire comme président de la Chambre civile à la Cour de cassation, retracé la carrière ainsi que la physionomie de M. Ballot-Beaupré.

Rappelons que l'honorable conseiller rapporteur a soixante-deux ans. Avocat, docteur en droit, il fut, de 1860 à 1861, secrétaire de la Conférence des avocats. Il entra dans la magistrature le 12 avril 1862 comme substitut à Montbrison, et fut successivement substitut à Marseille, procureur à Toulon, procureur général à Bastia, procureur général et premier président à Nancy, conseiller à la Cour de cassation, et enfin, depuis le 10 janvier dernier, président de la Chambre civile.

M. Ballot-Beaupré est officier de la Légion d'honneur et officier de l'instruction publique.
 Nous disions, au moment de sa nomination de président de Chambre, qu'il était un jurisconsulte des plus éminents et que, dans toutes les affaires qui lui étaient soumises comme rapporteur, il avait toujours fait preuve d'un jugement très sûr et très net et de très hautes qualités de précision et de clarté.

Nous ne pouvons que renouveler cette appréciation, en ajoutant que la grande autorité dont jouit M. Ballot-Beaupré à la Cour de cassation et dans tous les milieux judiciaires est de nature à faire unanimement approuver sa désignation.

Le Conseil supérieur de la magistrature, composé des trois Chambres de la Cour de cassation, s'est réuni hier pour statuer sur le cas de M. Grosjean, juge au Tribunal civil de Versailles, qui avait été mêlé, dans des conditions que l'on se rappelle, aux incidents soulevés par M. Quesnay de Beaupaire.

M. Mazeau présidait l'audience. M. Desjardins, avocat général, occupait le siège du ministère public.
 Les conseillers sont entrés en séance à midi, et, après avoir entendu les explications de M. Grosjean et la plaidoirie de M^e Sabatier, ils ont prononcé contre M. Grosjean la peine de deux mois de suspension.

Les deux volumes contenant, imprimée par l'Imprimerie nationale, l'enquête de la Chambre criminelle de la Cour de cassation ont été distribués aujourd'hui à chacun des magistrats des trois Chambres de la Cour.

Gaston Davonay.

C'est aujourd'hui à onze heures qu'ont lieu, en l'église Notre-Dame de Lorette, les obsèques de notre très regretté collaborateur et ami Albert Bataille.

On se réunira à la maison mortuaire, 53, rue Lafayette.
 A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Blois, pour y être inhumé demain mercredi, à midi.
 A Blois, le convoi mortuaire partira de la gare.

La Catastrophe de Lagoubran

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Toulon, 6 mars.
 Ce matin, à la première heure, le déblayement et les fouilles ont repris, sous la direction du chef d'état-major de la préfecture maritime. On a trouvé sous les décombres les débris du corps d'un des malheureux soldats qui étaient en faction au moment de la catastrophe et trois autres cadavres, ce qui porte à 54 exactement le nombre des morts. Celui des blessés est de cent trente.

Les fouilles sont opérées avec beaucoup de dévouement par les troupes de la marine et de la guerre. Le général commandant le corps d'armée a envoyé cent hommes du génie.
 La poudrière de Lagoubran contenait cent tonnes de poudre de diverse nature. Il faut ajouter à ce chiffre déjà énorme celui de cent autres tonnes de projectiles chargés, de gargousses, etc.

Si la poudrière de Lagoubran n° 2, qui était presque contiguë à la poudrière qui a fait explosion, et la poudrière Milhaud, qui n'en était guère éloignée, avaient aussi fait explosion, la ville entière pouvait être réduite en ruines. Et l'on se demande comment ce malheur ne s'est pas produit, étant donnée la terrible commotion qui a été le résultat de l'explosion.
 Nous renonçons à décrire les scènes navrantes qui se succèdent d'heure en heure dans le quartier Lagoubran, ou plutôt dans ce qui reste du quartier Lagoubran ! Toutes les maisons sont en deuil, car il est très peu d'habitants qui n'aient à pleurer un ami, sinon un parent, parmi les morts ou les blessés. Un commis de la mairie, M. Bettini, compte parmi les morts dix parents ou alliés !

On laisse à peine approcher les parents de l'amphithéâtre des hospices civils où sont parqués les cadavres, sériés

par demi-douzaines. Toute la journée, un nombreux public a stationné devant la porte des hôpitaux, attendant l'arrivée des nouveaux cadavres découverts. A l'hôpital de la marine, une femme éplorée demande des nouvelles de son frère, soldat, sur le sort duquel on n'est pas fixé. Elle est venue de Brignoles et réclame, avec des sanglots dans la voix, qu'on lui donne des renseignements précis. M. Arnaud, un vieux travailleur du quartier, est recueilli par des amis de Lagoubran, auprès desquels il pleure sa femme, sa fille et ses deux petits-enfants.

Les souscriptions publiques en faveur des familles des victimes sont accueillies avec une générosité enthousiaste par les populations. La première journée se chiffre par vingt-cinq mille francs.

Les obsèques des victimes

Deux cérémonies funèbres précédant les funérailles solennelles de demain ont eu lieu aujourd'hui à Toulon et à La Seyne, à l'occasion des obsèques de deux victimes qui avaient été transportées à leur domicile. Une foule nombreuse et émue a accompagné les deux cercueils.

Le Conseil municipal s'est réuni extraordinairement ce soir pour régler l'ordre des obsèques qui auront lieu demain, à deux heures après-midi. Le lieutenant de vaisseau Bérard, délégué du ministre de la marine, a vu le maire et le préfet maritime. Puis, accompagné du contre-amiral Bellanger, chef d'état-major, il a visité les blessés à l'hôpital civil et à l'hôpital de la marine.

Tous les bureaux de la mairie restent ouverts cette nuit pour l'organisation des funérailles. Les corps seront déposés sur des prolonges d'artillerie. On confirme ce soir que le ministre de la marine y assistera.

Le maire a adressé une proclamation aux commerçants de la ville, les priant de vouloir bien fermer leurs magasins, sur le parcours du cortège. Tous les bees de gaz seront allumés à partir d'une heure de l'après-midi, et voilés de crêpe.

Le cortège sera ouvert par un peloton de pompiers en armes, une Société de trompettes, les écoles (garçons et filles), les hospices civils de vieillards, d'enfants assistés par l'administration ; la musique l'Avenir Toulonnais, les Sociétés du faubourg du Mourillon, la musique la Provençale, les Sociétés du faubourg du Pont-du-Las, l'Union philharmonique, les sociétés du faubourg Saint-Jean-du-Var, la musique la Toulonnaise, les orphelins National et Piffard, les Sociétés de secours mutuels, les sociétés patriotiques et de gymnastique de la ville, les Cercles des Enfants du Var, de Marseille ; les couronnes isolées, les poëtes des administrations, le clergé, les corbillards.

Par un télégramme arrivé cette nuit, le vice-amiral Fournier a exprimé les condoléances de toute l'escadre au sujet de la catastrophe, et assure de sa sympathie la population toulonnaise, si attachée à la marine.

Le lieutenant de vaisseau Bérard, officier d'ordonnance du ministre de la marine, est arrivé à onze heures et s'est rendu immédiatement à la préfecture maritime.

Un télégramme du prince de Galles

Le prince de Galles, est arrivé ce matin en gare et il a expédié aussitôt à M. Pastoureaux, maire, un télégramme ainsi conçu :

« Le prince de Galles, en passant à Toulon, se fait un devoir d'exprimer à la ville de Toulon sa sympathie la plus vive à l'occasion de la terrible catastrophe de l'explosion de la poudrière et adresse son adieu ému à ce si grand nombre de morts et de blessés. Signé : S. A. R. DE GALLES. »

Le prince est reparti à onze heures et demie pour Cannes.

Le général Javouhey, directeur de l'artillerie au ministère de la marine, arrivera demain pour prendre sur place des renseignements relativement à l'enquête ordonnée par le ministre.

Le général Javouhey connaît bien la situation de nos poudrières, car il a commandé pendant de longues années l'artillerie de marine de notre port. Le général Javouhey poursuivra son enquête en compagnie du colonel Boyer et du lieutenant-colonel de Navis-Candau. Il est également question de l'envoi à Toulon de M. l'ingénieur en chef des poudres et salpêtres, Vieille, qui est, on le sait, l'inventeur de la poudre sans fumée.

LES CAUSES DE LA CATASTROPHE

On donne déjà la catastrophe comme l'effet d'un attentat criminel perpétré par un étranger. Cela était à prévoir, car, en ce pays-ci, nous nous efforçons de voir partout et toujours la main de l'étranger ! On raconte, à ce propos, qu'un habitant du village aurait entendu crier : « Qui vive ! » quelques secondes avant l'explosion ; on ajoute que le fusil de l'un des factionnaires de garde à la porte de la poudrière a été retrouvé « chargé », ce qui donne à penser que ce factionnaire avait entendu ou vu quelqu'un rôder dans les environs...

Tout cela aura besoin d'être vérifié avant d'être admis. L'enquête, qui a été prescrite par les autorités maritimes, jettera peut-être quelque clarté sur ces points encore vagues et fort sujets à caution. Qu'on ne se hâte donc point de donner une action criminelle pour cause à cet effroyable sinistre.

Aussi bien, il est parfaitement possible qu'une décomposition chimique se soit produite dans une caisse de l'un des explosifs entassés dans la poudrière.
 A priori, on peut assurer que ce n'est pas la poudre brune — il y en avait 50,000 kilogrammes — qui a déterminé l'explosion. Elle ne s'enflamme que par suite d'un choc ou par le contact direct du feu. Mais, en ce qui concerne le fulmi-

colonne, ou la poudre sans fumée, on ne peut pas être aussi affirmatif.

Il y a deux ou trois ans, dans la rade de Toulon, un accident, qui aurait pu avoir les suites les plus terribles, se produisit à bord de l'Amiral Duperré. L'événement eut lieu en plein jour, à onze heures du matin, et, grâce au dévouement héroïque d'officiers et de matelots qui pénétrèrent dans la soute à poudre où s'était déclaré un commencement d'incendie, une catastrophe fut évitée.

D'où venait cet accident? Tout simplement d'une décomposition spontanée de la poudre sous l'influence de la chaleur développée par les chaudières du cuirassé. Sans doute, nous ne sommes pas actuellement dans une saison où le chaleur soit assez forte pour avoir déterminé, dans la poudrière de Lagoubran, une décomposition semblable. Mais qui oserait répondre que la chaleur est le seul agent de décomposition de la poudre?

Il y a encore bien des inconnues dans le problème des nouveaux explosifs: qu'on se souvienne de l'explosion de Bourges ou de celle, plus récente, du croiseur américain le Maine, en rade de La Havane, il y a un an, explosion qui fut la cause décisive de la guerre hispano-américaine. Les Américains, pour les besoins de leur politique, ont affirmé que l'explosion de ce croiseur n'avait pu venir que d'une torpille; mais les Espagnols ont soutenu, au contraire, que l'accident provenait d'une décomposition spontanée de la poudre. Il n'a jamais été prouvé que cette dernière opinion fût mal fondée.

Mais la catastrophe de Toulon doit comporter un enseignement. Si elle n'est due ni à la malveillance, ni à la négligence, ni à l'imprudence, il faudra qu'on étudie définitivement la redoutable question des décompositions chimiques des nouvelles poudres. Sans cela quelle confiance pourrait-on avoir dans nos approvisionnements de munitions? Et quelles inquiétudes pour l'avenir!

Marc Landry.

Le vice-amiral Tirtow, ministre de la marine russe, vient d'adresser à M. Lockroy la dépêche suivante:

Saint-Petersbourg, 6 mars.

Ayant appris la terrible explosion survenue à Toulon, vous prie agréer sincèrement de ma part ainsi que de toute la marine russe.

M. Lockroy, ministre de la marine, adresse en réponse, à l'amiral Tirtow, la dépêche suivante:

Je vous remercie, au nom de la marine française et au mien, du télégramme de condoléance, si sympathique, que vous avez bien voulu m'adresser au sujet de la catastrophe qui met en deuil tant de familles. La marine française est particulièrement touchée de cette nouvelle marque d'amitié.

Le ministre de la marine a reçu du préfet maritime de Toulon la dépêche suivante:

Toulon, 6 mars.

Municipalité de Toulon propose de comprendre dans les obsèques officielles les victimes civiles de Lagoubran et dans sépulture concession à perpétuité les militaires qui ont succombé même circonstance. J'ai accepté, sous réserve de votre autorisation.

Le ministre de la marine a envoyé immédiatement l'autorisation demandée.

Notre ambassadeur à Berlin a fait connaître au gouvernement de la République la démarche que S. M. l'empereur d'Allemagne a chargée son aide de camp d'effectuer auprès de lui, pour assurer le gouvernement français de ses condoléances, et de la part qu'elle prend à la catastrophe de Lagoubran.

La Ligue des Contribuables

Grâce aux dispositions par lesquelles la Ligue des contribuables s'est interdite toute intervention dans les questions politiques ou religieuses, faisant appel, au contraire, à toutes les bonnes volontés, à tous les contribuables désireux d'arrêter la progression des dépenses publiques, elle obtient constamment des adhésions nouvelles.

Le mouvement qu'elle a déterminé dans les esprits commence même à se traduire de la façon la plus intéressante et la plus efficace, c'est-à-dire par le réveil de l'esprit d'initiative locale et de groupement autonome. A titre d'exemple, nous signalons notamment deux manifestations bien significatives.

L'une est celle de l'Union syndicale des propriétaires de la ville de Chamont et des environs; cette société, justement frappée de l'utilité du but poursuivi par la Ligue des contribuables, a décidé, tout en conservant sa situation indépendante, de faire converger tous ses efforts avec ceux de la Ligue, afin d'arriver aux économies par la suppression de l'initiative parlementaire en matière de dépenses.

L'autre, plus considérable encore, par l'importance des intérêts et par le nombre des adhérents, est celle de l'Union des contribuables de la région lyonnaise. A la suite d'une grande conférence faite à Lyon par M. Beauregard, député, secrétaire général de la Ligue, sous la présidence de M. Aynard, cette Union lyonnaise est parvenue à rassembler un nombre considérable d'initiatives autour du programme même de la Ligue des contribuables. Le bureau de l'Union vient d'être constitué; il est formé des hommes les plus qualifiés pour une telle entreprise.

Le président d'honneur, qui est pour ainsi dire l'âme de cette grande Association, est M. Edouard Aynard, l'honorable vice-président de la Chambre des députés. Les membres du bureau sont MM. Marin, avocat, président; Araud, juge au tribunal de commerce; Bellemain, architecte; Favre, boucher; Léon Riboud, agriculteur; Pey, secrétaire de l'Union des Chambres syndicales lyonnaises; — une vraie puissance; Charles Soulier, agent de change, etc., etc.

Parmi les membres du Conseil, on remarque: MM. Allard, charcutier; Victor Cambon, ingénieur agronome; Dupont, président de l'Union du Sud-Est des syn-

dicaux agricoles; Martelin, flâteur; Perrin, tanneur; Vacher, notaire; Vindry, ancien président du Tribunal de commerce, etc.; tout ceci pour montrer que toutes les professions, toutes les catégories de citoyens sont réunies dans l'œuvre entreprise pour le salut de la fortune nationale.

Quant au « Comité de patronage », il comprend une centaine de membres représentant, on peut le dire, l'universalité des contribuables, gros et « petits », car les « petits » contribuables de la région lyonnaise ont parfaitement compris qu'ils sont les plus intéressés aux économies et les plus menacés par les prodigalités budgétaires et les systèmes d'impôts qui ruinent les conditions mêmes de la production et du travail.

Le mouvement que nous venons de signaler à Lyon commence également avec une grande force à Nancy. Les représentants les plus autorisés de l'industrie, du commerce, du travail sous toutes ses formes, appartenant à toutes les nuances de l'opinion, viennent d'organiser dans cette ville une grande conférence qui sera faite jeudi prochain, 9 mars, à huit heures du soir, par M. Jules Roche, président de la Ligue.

Deux jours après, le samedi 11 mars, M. Jules Roche, qui est un président agissant, fera à Paris une nouvelle conférence, organisée par l'Union libérale républicaine, sous la présidence de M. Barbou. Cette conférence aura lieu à huit heures et demie du soir, dans la salle de la Société de géographie, boulevard Saint-Germain.

L'action de la Ligue des contribuables se développe ainsi, régulièrement, méthodiquement, comme celle de toutes les œuvres inspirées par une grande pensée et conduites avec la méthode nécessaire au succès.

André Nède.

LA JOURNÉE

Mardi 7 mars

Sports: Courses à Saint-Ouen (2 h.). — Séance de tir aux pigeons artificiels (9 h. du matin, Parc-des-Princes).

Première: Au Palais-Royal, La Poire.

Conseil des ministres, à l'Élysée.

Le Parlement: Au Sénat, le casier judiciaire (2 h.).

À la Chambre, député de l'Indre-et-Loire, Fournier, sur les membres de l'état-major visés par M. Esterhazy; continuation de la discussion du budget des colonies (2 h.).

Affaire Bianchini: Seconde audience.

Le Congrès général agricole: Dernier jour de l'exposition du Champ-de-Mars et clôture du congrès de la Société des Agriculteurs de France.

À l'Université catholique: Séance solennelle des Facultés de l'Institut catholique, sous la présidence de Mgr Touchet, qui prononcera une allocution (2 h., rue de Vaugirard, 72).

Obsèques: M. Albert Bataille, 11 h., Notre-Dame de Lorette (maison mortuaire, 53, rue Lafayette).

La charité: Sermon de charité par le R. P. Tripiet, en faveur de l'Œuvre de la Sainte-Famille (4 h., Trinité).

Conférences: M. Georges Blondel, sous la présidence du baron de Courcel: « L'Ouvrier allemand » (8 h. 1/2 du soir, Musée Social, rue Las-Cases).

Les conférences de la Ligue française contre la tuberculose commencent aujourd'hui dans huit arrondissements de Paris; demain, dans deux; jeudi, dans trois, etc.

Éléments: Déjeuner du Groupe diplomatique et colonial, sous la présidence du gouverneur général de l'Algérie (midi, Grand-Carreau républicain de la rue de Grammont, 30).

Séance de la Ligue française pour le Droit des Femmes, sous la présidence de Mme Pognon (8 h. 1/2 du soir, rue Serpente, 23).

Le Monde et la Ville

SALONS

Ravissante matinée costumée, avant-hier, de quatre à sept heures, chez Mme Faure, née Brady. Tout un essaim de jeunes filles, de garçons et d'enfants s'y sont disputés les multiples accessoires du cotillon. Parmi les plus jolis costumes:

Mlle Halphen, charmante en Monténégro; Mme de La Croix, incomparable en miss Héloïse; Mlle Enigme en Marie-Louise; M. Napoléon Gourgaud dans le joli costume autrichien bleu, blanc et or de l'infortuné duc de Reichstadt; le plus jeune des fils de madame de maison dans un beau costume de Napoléon, etc.

En somme, charmante fête de jeunesse dont les honneurs étaient faits avec une grâce exquise par la charmante Mme Faure et son aimable sœur.

Mmes François et Marc Froment-Meurice donneront une matinée enfantine, jeudi prochain, jour de la Mi-Carême, chez leur mère, Mme O. Ullmann, dans son hôtel de la rue de Monceau.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

La quatrième audition de la Résurrection du Christ, de M. l'abbé Pérosi, aura lieu demain, à quatre heures, au Cirque d'été.

Les billets seront vendus au Cirque d'été, de dix heures à midi et de trois à quatre heures du soir.

La deuxième conférence faite hier, au Louvre, aux membres de la Société artistique des amateurs, sur les maîtres français au dix-huitième siècle, par M. Lafenestre, a eu le même succès que la première.

En remerciant l'éminent conférencier, M. le comte G. de La Rochefoucauld, président de la Société, a annoncé que d'autres conférences seraient faites au musée Guimet et au musée Carnavalet. Il a rappelé que l'exposition des membres de la Société aurait lieu, ainsi que l'exposition respectivement d'amateurs, le huitième siècle, au palais de Saint-James, la première exposition de la guerre avait fait dire une œuvre charitable, et que M. Roujon, directeur des beaux-arts, a promis d'y assister. Remarqué parmi les nombreux auditeurs:

Duchesse d'Estissac, comtesse de Gontaut, baronne de Gartempe, duchesse et Mlle de Tréville, marquise et comtesse de Barbentane, marquise de Mun, marquise et Mlle de Janoulet, baronne d'Aligre, comtesse Bernard de Menthon, Mme Deviolaine, Mme E. Trubert, M. et Mme Fournier-Sarlovèze, comte et comtesse d'Azévedo, Mme de Kermalingant, Mites de Logny, comte et comtesse de Muniér du Houssay, M. et Mme de Vlasov, comte de Beauport, M. Paul Le Roux, M. A. Dufaure, comte de Passage, comte Breven de La Gardie, Aristarchi-bey, MM. La Perche, Barreau, marquis de Gonat, comte de Grollier, vicomte de Grouchy, marquis Guilhem de Pothuau, etc.

Arrivés à Paris et descendus à l'hôtel Ritz:

L'honorable M. Brand, avec sa femme; M. Higgins, M. et Mme K. Eschbach, M. George Barnard et M. A.-H. Peterson.

MARIAGES

Le mariage du baron Jean de Champchevrier avec Mlle Claire Hainguerlot a été célébré au château de Poillé (Indre-et-Loire), dans la plus stricte intimité, en raison de la mort récente de la mère de la mariée.

Le baron et la baronne Jean de Champchevrier font actuellement un voyage en Italie et en Sicile.

SUR LA CÔTE D'AZUR

De Nice: Grand déjeuner à la villa-Venitienne, chez

la vicomtesse Vigier, en l'honneur du duc de Cambridge. Parmi les convives:

Princesse J. Murat, princesse G. Radziwili, sir et lady Harris, comtesse de Pourtales, comte et comtesse de Breuille, comte et comtesse de Castellane, amiral Sir-George, amiral Ch. Duperré, M. Barthelin, comte des Monstiers, etc.

DEUIL

— Hier, à Saint-Honoré d'Eylau, ont été célébrés les obsèques de M. Fernand Xau, directeur du Journal. Dans l'assistance, on remarquait un grand nombre d'hommes politiques, de littérateurs, d'artistes et des membres de la presse parisienne.

Avant l'inhumation, qui a eu lieu au cimetière des Batignolles, des discours ont été prononcés par MM. L. Letellier, A. Theuriot, Le Hérisse, Bertol-Graivil, Montgourel, etc.

Nous apprenons la mort: — De M. Emile Simon, ancien banquier et régent de la Banque de France à Metz, décédé à l'âge de 81 ans. Après l'annexion, le défunt opta pour la France et vint habiter Paris, dans l'hôtel de la rue de la Baume. Il laisse un fils, M. Henry Simon, secrétaire d'ambassade, marié à Mlle Chopin d'Arnaville, et une fille, mariée au comte Henry de Saint-Georges; ses obsèques seront célébrées aujourd'hui, à midi, à Saint-Philippe du Roule. — De M. Alphonse Moysse, rédacteur principal au ministère de la guerre, décédé à l'âge de 53 ans; — De M. Debray, secrétaire et membre de la Chambre de commerce de Calais, décédé à l'âge de 57 ans; — De M. Gaspard Forestier, avocat à la Cour d'appel, décédé à l'âge de 52 ans; — Du colonel Rambaud, décédé à Versailles, à l'âge de 80 ans; — De Mme Léon d'Abadie de Barran, née Pinet des Etoiles, décédée à Nancy; — De Mme H. de Gorostaur, née Darrigan, décédée au château de Northon (Landes); — De M. Rodolphe-Frédéric Amaudruz, décédé à l'âge de 69 ans, en son domicile de la rue Lamartine; ses obsèques seront célébrées aujourd'hui, à midi, en la chapelle Milton, rue Hippolyte-Lebas; — Du docteur Montanari, décédé à Nice, à l'âge de 78 ans; — De M. Paul Colson, professeur de philosophie.

Ferrari.

La maladie de la reine des Belges

(Par dépêche de notre correspondant particulier.)

Bruxelles, 6 mars.

Ce matin, à neuf heures, le bulletin suivant a été communiqué: « La nuit a été calme. La fièvre persiste. La respiration est moins embarrassée. Signé: Thiriar, Stienon et Rommelaere. » Ce dernier, une des sommités médicales du pays, professeur à l'Université libre de Bruxelles, avait été appelé ce matin à la consultation.

Dans la matinée, la Reine a eu plusieurs syncope et son état inspirait de cruelles inquiétudes, faisait craindre une issue fatale, mais l'après-midi la situation est devenue meilleure à ce point que le Roi a pu quitter le chevet de l'auguste malade pour se rendre au-devant de la princesse Clémentine, arrivée ce soir à six heures de Saint-Raphaël. La scène à la gare a été émouvante. Lorsque la princesse est descendue de sa berline, elle s'est jetée dans les bras de son père qui l'a longuement embrassée.

Le Roi, dès les premières paroles, rassuré la princesse et lui a affirmé que tout péril immédiat, du moins, était conjuré. Léopold II et la princesse sont alors montés en voiture et ont pris la route du palais de Laeken. Sa Majesté, qui a récemment subi une douloureuse opération à la bouche, s'était enveloppé la tête d'un ample foulard. Ajoutons que le nombre public qui se trouvait sur le quai a tenu, par la plus louable discrétion, à sembler ignorer la présence du Roi et l'arrivée de la princesse. L'archiduchesse Stéphanie est attendue d'un instant à l'autre.

C'est dans la nuit de samedi à dimanche que l'état de Sa Majesté est devenu critique et que l'éventualité d'un dénouement fatal a dû être envisagée. Aussi le Roi a-t-il fait avertir télégraphiquement ses filles que leur auguste mère était en danger. Ce n'est que contraint par la nécessité que Léopold II a décidé le retour en Belgique de la princesse Clémentine, qui souffre de la gorge et pour laquelle on doit craindre les conséquences dangereuses d'un trop brusque changement de climat. Toutefois si, dès samedi, l'état de la Reine semblait grave au docteur Thiriar, l'éminent praticien ne le considérait pas comme désespéré, car dimanche soir le médecin de Sa Majesté a déclaré à une dame d'honneur que la vie de la souveraine n'était pas encore irrémédiablement compromise. La situation paraît malheureusement s'être modifiée depuis lors.

G. Lemaire.

A l'Étranger

NOUVELLES

ANGLETERRE

LE DÉMEMBRÉMENT DE LA CHINE
Londres, 6 mars. — On croit, dans les sphères politiques informées, au prochain démembrement de la Chine.

M. Goschen présentera jeudi, au Parlement, le budget de la marine. — P. VILLARS.

RÉCEPTION PAR LE DUC D'YORK

Londres, 6 mars. — Le duc d'York a tenu aujourd'hui, au palais de Saint-James, la première réception (hommes) de la saison. Le corps diplomatique, y compris M. Cambon, ambassadeur de France, y assistait.

ESPAGNE

LE DÉCRET DE DISSOLUTION

Madrid, 6 mars. — Au Sénat, le gouvernement est représenté par M. Silvela. Celui-ci monte à la tribune et s'efforce de donner lecture du décret de dissolution.

Le comte d'Almenara veut parler. Ses paroles sont couvertes par les cris de: « Conspuez! Conspuez! »

Le président s'efforce de rétablir l'ordre. M. Silvela parvient enfin à lire le décret de dissolution.

Plusieurs sénateurs libéraux crient: « Vive la liberté! » Un conservateur crie: « Vive la Reine! » Le comte d'Almenara crie: « Vive l'armée! Vive la marine! »

Le président lève la séance, au milieu du bruit.

Madrid, 6 mars. — A la Chambre, M. Ibanez, député républicain, demande la parole.

Puisque, dit-il, la presse a annoncé hier que le ministère de la guerre avait fait dire une messe à laquelle assistaient le ministre de la guerre et les chefs de section du ministère, je propose à la Chambre de commencer sa séance en disant le chapelet. (Rires.)

M. Azcarate, républicain, dit qu'il faudrait discuter la solution de la crise.

Un des secrétaires donne lecture du décret maintenant les membres du nouveau ministère.

Le président du Conseil monte à la tribune et lit le décret prorogeant les séances.

M. Ibanez s'exclame: « A bas les Jésuites! » M. Salmeron, républicain, profère: « Vive la République! »

D'autres députés crient: « Vive la liberté! » Protestations et tumulte.

Le président lève la séance.

Les huissiers obligent le public à évacuer les tribunes.

LA CHAMBRE

Lundi 6 mars.

LES COLONIES

M. Louis Brunet, député de la Réunion, a inauguré la discussion du budget des colonies par une question qu'il a adressée au ministre des affaires étrangères sur l'incident de Mascate.

M. Louis Brunet. — Par une convention conclue en 1833, l'Angleterre et la France s'engageaient respectivement d'établir leur protectorat sur Mascate.

M. le ministre me fait savoir, au mois de septembre, que nos relations avec l'imam de Mascate étaient toujours très cordiales, et qu'aucune modification n'avait été apportée à la déclaration franco-anglaise de 1833.

Je demande à M. le ministre si c'est à la convention de 1833 qu'il se réfère. Je lui demande s'il a eu connaissance d'une déclaration officielle faite en Angleterre, ou si l'est question d'un arrangement postérieur à 1833.

Cet arrangement existe-t-il? S'il existe, il est contraire à la convention de 1833, qui est la loi des parties. (Applaudissements.)

M. Delcassé ne s'est pas fait prier pour répondre; il n'avait d'ailleurs que de bonnes choses à dire, puisque nous avons obtenu satisfaction dans cette affaire de Mascate; mais, vraiment, ces Anglais ont le canon trop facile! Je donne intégralement les explications du ministre. Elles ne manquent pas d'intérêt.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères. — Il y a trois semaines, le résident anglais Burdibouki, qui relève du gouvernement des Indes, se rendit devant Mascate sur un navire de guerre, et somma le Sultan de retirer une concession que celui-ci nous avait faite.

Il s'agissait, pour la France, d'avoir au bord de la mer un dépôt de charbon, dans une crique dépendant de Mascate.

Sous la menace des canons anglais, le Sultan nous demanda de lui rendre l'acte de concession, ce que, naturellement, nous avons refusé de faire.

Le Sultan déclara alors que la concession était annulée.

Le gouvernement de la République était en présence de deux questions: une question de fond et une question de forme.

Au fond, quel grief pouvait-on articuler contre nous?

Par traité de 1833, la France et l'Angleterre se sont engagées respectivement à respecter l'indépendance de l'imam de Mascate. A cette indépendance, pas plus aujourd'hui que dans le passé, la France n'a envie de porter atteinte. Elle l'a toujours dit, et elle n'éprouve aucune hésitation à le redire. (Très bien! très bien!)

Pas plus que l'Angleterre, sans doute, elle ne vise, par des actes détournés et par des pactes séparés, à se créer une situation privilégiée et à faire à son profit, la portée de la convention de 1833.

La concession d'un dépôt de charbon méritait-elle de soulever tant d'alarmes?

L'Angleterre possède, depuis longtemps déjà, un dépôt de charbon à Mascate. Et ce qu'elle a pu faire sans dommage pour la convention de 1833 devait-il, quand il s'agissait de la France, constituer un manquement à cette convention? (Applaudissements.)

Le gouvernement de la Reine, renseigné sur les faits et sur nos intentions, n'a pas tardé à reconnaître que les droits de l'Angleterre et de la France étaient identiques, et que la France pouvait avoir un dépôt de charbon, exactement dans les conditions où l'Angleterre avait fondé le sien.

Raison nous était donnée au fond.

Restait la question de forme. Une solution satisfaisante ne pouvait faire doute. Ce n'est pas au moment où les deux gouvernements négocient une délimitation africaine dans le même esprit de conciliation et de recherche d'une solution durable, parce que les intérêts essentiels des deux nations auront été sauvegardés (Applaudissements), qu'on pouvait se laisser aller à une intervention, aussi inconvenante que spontanée, dont nous étions jaloux.

Le gouvernement de la Reine nous a exprimé son profond regret.

Je remercie la Chambre d'avoir laissé au gouvernement le soin et le temps de régler cette affaire, tandis que quelques journaux — peu nombreux je le reconnais — ont sauté sur la nouvelle de l'incident de Mascate pour annoncer une nouvelle réclame, comme s'ils voulaient savourer d'avance une humiliation de leur pays. (Vifs applaudissements.) Je remercie la Chambre d'avoir, par son silence, témoigné sa confiance au gouvernement.

Elle voit que, pour avoir été demandée sans tapage, la satisfaction obtenue n'a été ni moins prompte ni moins complète. (Vifs applaudissements.)

Il semble bien qu'après cela tout le monde verra clairement d'où viennent ces coups d'épingle qu'on menace toujours de soutenir à coups de canon.

La discussion générale du budget des colonies a pris à la Chambre toute une séance. Mis en goût par la réponse de M. Delcassé sur Mascate, M. Louis Brunet a de nouveau occupé la tribune, et il a invité le gouvernement à organiser la défense des colonies.

Il paraît que la République est, sur ce point, d'une indifférence à toute épreuve. La Réunion n'a ni canons ni soldats. A Madagascar, nous permettons aux navires étrangers de faire des sondages dans la belle rade de Diego-Suarez, et d'en lever des plans. A Djibouti, on laisse les habitants mourir de soif, etc. Tout va de mal en pis, partout ou presque partout.

M. Louis Brunet a surtout à cœur — cela se comprend — de recommander à la sollicitude de la Chambre et du ministre le groupe de nos vieilles colonies, dont fait partie la Réunion. Il demande qu'on les relie à la métropole par des câbles français, pour les préserver des fausses nouvelles anglaises. Au fond, sa grande préoccupation consiste à dissiper les inquiétudes que ces vieilles colonies inspirent à beaucoup d'observateurs clairvoyants. On les dit moribonds, ou du moins agonisantes, et, naturellement, ce diagnostic lui fait de la peine. Il termine ainsi son panegyrique colonial:

M. Louis Brunet. — Dans un rapport, un de nos collègues reproche aux créoles de disputer aux habitants de la métropole les emplois non seulement à la Réunion, en Indochine, mais même sur le sol français. On oublie qu'en 1870 la Cochinchine a été protégée par un détachement venu de la Réunion. Ceux-là ne sont donc pas des nôtres? Pas des nôtres non plus: Alexandre Dumas, Leconte de Lisle, et Laucassade et Léon Dierx, le prince des poètes?

Je vous demande, monsieur le ministre, de vous occuper de la défense coloniale, des communications télégraphiques avec nos colonies. Le ministre qui aura su attacher son nom à cette œuvre sera un grand ministre.

Je souhaite que ce soit vous. (Très bien! très bien! sur divers bancs.)

M. Louis Brunet n'a oublié qu'Edouard Hervé qui en valait bien un autre et qu'on peut, sans faire tort à personne, mettre au premier rang des hommes politiques de la Réunion a produits.

M. Etienne est venu ensuite et il a prononcé un grand discours, un beau discours en l'honneur de notre politique coloniale. Il lui a prêté le plus brillant avenir si elle sait mettre en valeur les domaines récemment conquis; mais il ne faut pas qu'elle se laisse décourager par l'hostilité continue de l'Angleterre. Jamais l'Angleterre ne néglige une occasion de nous être désagréable, et de s'agrandir à nos dépens.

Le fait est que M. Etienne a relevé contre elle une série de griefs qui prouvent à la fois son audace et notre patience. Il n'y a pas d'année qu'elle ne nous fasse, comme on dit, quelque crasse.

M. Etienne. — L'Angleterre a un système qui lui a toujours réussi: elle marche résolument et menace souvent. Elle a obtenu avec ce système de gros succès.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères. — Voulez le but, elle se préoccupe des moyens.

M. de Mahy. — Ils n'ont pas un parti français, en Angleterre!

M. Etienne. — Les moyens, je crois que la France les aura le jour où elle voudra les employer.

Après avoir toujours cédé, depuis vingt-huit ans, devant les prétentions anglaises, il arrivera un moment où elle s'arrêtera dans cette voie.

D'autres puissances avant nous ont pâti du système employé par l'Angleterre. Vous n'avez pas oublié qu'en 1836 le Portugal, n'ayant pas voulu céder devant les injonctions anglaises, vit son port de Lisbonne envahi par la flotte anglaise.

Il ne faudrait pas, cependant, qu'on arrivât à placer la France dans une situation trop difficile. Si pendant vingt-huit ans nous sommes résolus à ne vouloir à aucun prix de conflit, c'est que nous avons un but, nous sommes sages, nous sommes prudents, nous sommes pacifiques parce que la situation générale du monde nous le commande, parce que nous voyons surgir sur bien des points du monde des cas de conflit.

Cette explication de notre longanimité ne saurait blesser notre amour-propre. Reste à savoir si c'est la bonne.

Colonial passionné, M. Etienne s'est efforcé de convertir les récalcitrants. Il estime que nous sommes, que nous avons toujours été un peuple colonisateur, et que nous ne sommes pas plus bêtes que d'autres pour coloniser. Nous recueillerons prochainement le fruit de nos sacrifices, moins lourds qu'on ne le prétend. Seulement, il ne faut rien précipiter, rien bouleverser. Surtout, pas de système unique! Chacun de nos colonies a besoin d'un régime particulier: « Il y aurait peu de chose à changer aux ordonnances de 1827 et aux sénatus-consultés de 1857 et 1866. »

Que veut dire les réformateurs?

Par exemple, pour assurer la sécurité de nos colonies, nous avons besoin d'une armée coloniale. M. Etienne le reconnaît et il y a longtemps qu'on en parle. Savez-vous pourquoi nous ne l'avons pas? C'est parce que trois ministères se la disputent. Espérons qu'il ne leur faudra pas plus d'une cinquantaine d'années pour se mettre d'accord.

Nous avons également besoin d'installer dans nos colonies un bon régime économique. Ce serait une duperie que de le ruiner pour faire plaisir à la métropole. Mais, avant même de déterminer leurs rapports douaniers soit avec la France, soit avec les nations étrangères, il importe de leur donner un bon outillage industriel, c'est-à-dire des chemins de fer, beaucoup de chemins de fer. Leur prospérité est à ce prix.

M. Etienne a fini sur une apologie très éloquentes et très applaudie de notre expansion coloniale:

M. Etienne. — Un pays s'honore quand il sait honorer ceux qui l'ont bien servi. (Très bien

ment giratoire après lequel l'ivraie, plus légère que le grain, est rejetée dans un autre récipient.

Le chef de l'Etat descend dans le jardin où il examine l'exposition d'horticulture. Tout près de celle-ci sont d'opulents moutons dont il admire la laine en félicitant les exposants de ne point se laisser décourager par la terrible concurrence que leur fait l'Australie. Voici malheureusement des pores archi-obèses que ne réveille point le passage du cortège présidentiel.

Tout à coup, on voit un groupe imprévu de sénateurs et de députés. Ce sont les représentants des départements du Midi les plus fertiles en vins.

Le sénateur Obissier Saint-Martin présente à M. Loubet les produits de Liourne; M. Déandris, sénateur, fait valoir ceux de l'Hérault, etc., etc.

Il va sans dire que, devant chaque exposition, on voudrait contraindre le Président à déguster les meilleurs échantillons du cru.

Il se défend, puis accepte une pousse de bordeaux blanc.

Attention! La Bourgogne va prendre sa revanche.

Le député Ricard, de la Côte-d'Or, emplit un verre de Meursault et, le tendant à M. Loubet, lui dit :

— La Bourgogne, monsieur le Président, boit à vous.

Comment offenser la Bourgogne après avoir trinqué avec le Bordelais? M. Loubet trinque et boit. Seulement, ici, il a une bonne idée.

Ce Meursault étant tout à fait de premier ordre, il invite tout son cortège à trinquer avec lui.

On va visiter ensuite les appareils installés au dehors, devant la galerie des machines. La Société parisienne de menuiserie-boulangerie (système Schweitzer) a installé là une boulangerie rurale dont les petits pains qu'on dit exquis ont contribué grandement, nous affirme-t-on, au succès de l'Exposition. En la seule journée de dimanche, on en aurait vendu près de cinq mille.

Mais le Président est attendu en bien d'autres sections. Les coqs chantent déjà, les poules se font belles, les béliers s'impatientent et les lapins languissent.

Comment insister sur tous les détails d'une si variée visite, où toute attention, d'ailleurs, est à chaque instant distraite par les éreintages très attachés aux plafonds?

On cherche à quelle race appartient telle pintade, et on lit: «Waterau».

Au-dessus d'une oie brille l'écriteau: «Mignard».

L'illustre nom du Poussin sert d'enseigne au camembert et celui de Boilly aux «miels, cires et hydromels».

Mais pourquoi nous perdre en ces détails? Une seule chose intéresse. Comment se comporte en ses visites le nouveau Président de la République?

Eh bien, il y déploie beaucoup de bonhomie, de belle humeur, de tact; il ne parle que quand il sait; il évite les banalités. Seulement nous croyons que le public s'habitue difficilement à un chef d'Etat si simple, si pareil au premier bourgeois venu. M. Loubet est déjà un Président américain et nous sommes restés des Latins. Hier, MM. Crozier et Mollard eussent charmé la foule.

Au retour à l'Elysée, le Président a reçu, en un déjeuner de vingt-six couverts, les commissaires du Concours.

Mme Loubet, par malheur, manquait à la fête. Elle est toujours retenue au Petit Luxembourg par l'état de santé de son fils et de son petit-fils.

Charles Chincholle.

NOTES D'UN PARISIEN

Les exercices physiques sont, en ce moment, très en faveur. Je ne parle pas seulement de l'escrime qui, dans ce chevaleresque pays de France, n'a jamais cessé d'être à la mode. Ceux qui en pourraient douter n'avaient qu'à assister au dernier assaut qui a été donné par le Figaro. Mais nous avons ajouté quelques annexes à nos sports classiques, et il est de très bon ton, aujourd'hui, de faire le matin, en se levant, une heure de boxe, de canne, de savate, ou de chausson.

Je ne fais que constater un fait, sans vouloir philosopher à ce propos. C'est peut-être le cas de dire que chaque époque n'a que les sports qu'elle mérite. Mais après tout, si notre génération pouvait se refaire, avec cela, des muscles et même des doubles muscles, il n'y aurait pas de mal. Comme dit l'autre, cela vaut toujours mieux que d'aller au café. C'est évidemment l'avis de notre ami Maurice Leduet qui, avec une finesse et un doigté d'écrivain, a profité de l'occasion pour lancer son *Almanach des Sports*.

C'était, dans les circonstances actuelles, un coup droit. Le public n'a pas cherché à le parer, et le livre s'enlève comme du pain. Leduet aurait aussi bien pu appeler son livre: *Les Sports chez soi*. On peut en effet, rien qu'en le parcourant, faire une revue — revue littéraire et illustrée — du fleuret, de l'épée, du sabre, du pistolet, de la boxe anglaise ou française, du cyclisme, de l'automobilisme, et de toutes sortes d'autres exercices si nécessaires à la santé, et auxquels malheureusement la vie absorbante de Paris empêche tant de gens de se livrer. On a au moins la ressource, avec l'*Almanach des Sports*, de s'en offrir l'illusion dans son fauteuil. J'ai entendu hier un rhumatisme qui disait à Leduet :

— Vous savez, je me sens déjà mieux...
— Ah! vous vous êtes enfin décidé à suivre un traitement?...
— Oui; je lis tous les matins deux ou trois pages de votre livre...

E.

Nouvelles Diverses

AU PARQUET
M. le juge d'instruction Pasquas a entendu hier, vers deux heures et demie, le lieutenant-colonel du 82^e de ligne, qui se trouvait à la tête de ce régiment lorsque se produisit l'incident Déroulède. La déposition de cet officier supérieur ne s'est terminée qu'à quatre heures de l'après-midi.

Le magistrat a fait introduire ensuite dans son cabinet le sergent et les hommes qui montaient la garde quand le président de la Ligue des patriotes et ses amis pénétrèrent dans la caserne de Reuilly à la suite des troupes.

M. Fabre a, de son côté, entendu M. le baron Legoux, président des Comités plébiscitaires de la Seine, qui était accompagné de son conseil, M^e Tézenas, et qui est poursuivi au même titre que M. Jules Guérin, président de la Ligue anti-sémitique.

M. Jules Guérin n'avait pu être reçu dans la matinée, car son avocat, M^e Joseph Ménard, avait été retenu chez lui pour affaires urgentes.

Le directeur de l'Antijudaï revint avec lui dans l'après-midi, mais le temps a manqué à M. Fabre pour recevoir leur déposition qui a été ajournée.

LE CRIME DE PANTIN

Grosse émotion produite, hier matin, dans cette localité, par le quintuple arrestation, celle de la famille Carmillet, composée du père, de la mère, de deux fils et d'un oncle! Cette famille a été arrêtée par M. Cocheffert, chef de la Sûreté, en vertu des instructions de M. le juge Lemercier.

On se rappelle qu'il y a un mois environ, un ouvrier tisserand, nommé Pedro Villacampa, d'origine espagnole, avait été trouvé assassiné dans le grenier à fourrages où le cultivateur Carmillet avait autorisé le malheureux à établir son domicile momentané. Les recherches faites par la police et le magistrat instructeur pour découvrir l'auteur du crime n'avaient pas abouti; les soupçons s'étaient même égarés sur deux ou trois individus qui n'avaient pas de peine à établir leur innocence et qu'il fallut bien vite rendre à la liberté.

L'instruction ferait-elle encore fausse route, Carmillet et les siens ayant énergiquement protesté contre l'accusation qui pèse aujourd'hui sur eux? Le bruit courait, hier, au Palais, que des charges très graves avaient été relevées contre la famille Carmillet et que le vol aurait été le mobile de l'assassinat dont a été victime l'infortuné Pedro Villacampa.

DRAME DE FAMILLE

Un nommé Collet, mécanicien, demeurant avenue d'Ivry, 45, est d'une nature emportée et violente. Avant-hier soir, entre onze heures et quinze, il eut avec sa femme une très vive discussion. Cédant, au cours de la querelle, à un mouvement de colère irrépressible, Collet se mit à brandir son revolver et à faire feu, à trois reprises, sur sa femme, qu'il a blessée de trois balles à la joue droite.

Le fils du meurtrier ayant voulu protéger sa mère, celui-ci a également tiré sur le jeune homme et l'a atteint de deux projectiles au nez et à la joue gauche.

Pendant qu'attirés par le bruit des détonations successives, des voisins s'empressaient auprès de victimes, Collet, revenu à la raison, se précipita pour constituer un poste de police du quartier. Il a été envoyé hier matin au Dépôt.

Ses deux victimes, dont l'état est très grave, ont été transportées à l'hôpital Cochin.

Quatre jeunes gens, qui semblaient avoir passé gaiement la soirée descendant l'avenue, vers minuit, en montant grand tapage, rue Notre-Dame-de-Lorette. Au moment où ils traversaient la place Saint-Georges, l'un d'eux se mit à crier: «A bas Loubet!» et ses compagnons de l'imiter et de répéter en chœur: «A bas Loubet!»

Ainsi fut déclaré deux gardiens de la paix qui devaient tranquillement, adossés à une porte cochère, non loin de là, se précipiter sur les malencontreux manifestants et les conduisirent au poste de la rue La Rochefoucauld, où, tout penauds de leur folle équipée, ils ont passé la nuit.

Aménés, hier matin, dans le cabinet de M. Cœurnet, commissaire de police, ils ont dû décliner, tout larmoyants, leurs noms et qualités. Trois, MM. A..., L..., H..., sont élèves architectes; le quatrième, M. M..., étudiant, est le fils d'un fonctionnaire du ministère des colonies.

Procès-verbal a été dressé contre eux et ils ont été mis par le commissaire de police, malgré leurs dénégations, à la disposition du Parquet.

Chaque année à cette époque la Maison Neufils, 4, rue de la Paix, prépare son exposition qui est toujours un événement dans le monde des élégants. C'est là que se décide la mode prochaine. Cette exposition aura lieu vers le 15 courant; mais, en attendant, la Maison Neufils ne s'est pas laissé surprendre par les premiers rayons du beau soleil dont nous jouissons depuis quelques jours et a fait établir des salons une collection véritablement superbe de chapeaux de demi-saison et même de modèles en paille que beaucoup de nos jolies Parisiennes n'hésitent pas à mettre dès à présent sur leur tête, tout comme si on était en plein été.

LA BANDE DES SIROTEUX

Les habitants du quartier des Gobelins étaient depuis longtemps victimes de vols dont les auteurs restaient introuvables. En quelques mois, plus de trois cents maisons ont été dévalisées par ces cambrioleurs; leur semblait avoir une préférence marquée pour les vins fins et les liqueurs.

Des agents de la Sûreté découvrirent des affiliés de ces malfaiteurs qui, transformés en courtiers, vendaient les marchandises volées à des marchands de vins ou à des restaurateurs. Parfois toute la bande se groupait dans des restaurants de banlieue où chacun apportait sa part de butin.

Quelques rares invités étaient admis à ces agapes, et un beau jour un agent de la Sûreté réussit à y participer. On trinquait à la santé du chef de la bande, puis chacun raconta ses exploits.

M. Cocheffert connaît donc toute l'organisation de cette bande et les noms de ses membres; qui furent bientôt arrêtés au nombre de quarante-huit.

Leurs maîtresses, Lucie Marchand, Berthe Mentenich, Louise Jaquetier, etc., ont rejoint leurs amis au Dépôt.

Jean de Paris.

Mémorandum — Le feu s'est déclaré hier matin rue Saint-Denis, 83, dans le logement de Mlle Almond. Eteint rapidement par les pompiers. Mlle Almond a été grièvement brûlée à la figure.

J. de P.

Gazette des Tribunaux

COUR D'ASSISES DE LA SEINE: L'affaire Bianchini

Une demi-heure avant l'audience, la salle est comble. Tout le public des grandes matinées judiciaires est là.

Sur les bancs réservés aux témoins, on se désigne M. Bianchini dont la déposition — que nous entendrons tout à l'heure — sauvera peut-être sa femme; Mlle Mayer, le docteur Brouardel, Gailhard, directeur de l'Opéra; Carré, directeur de l'Opéra-Comique; Messager, Georges Vague, etc., etc.

Midi sonné. Légère rumeur. La porte des accusés vient de s'ouvrir. Précédée d'un garde municipal, voici Mme Bianchini. Petite, mince et brune — genre «première» de grand magasin — elle est vêtue d'un long manteau noir. La figure, au profil élégant, disparaît presque, engoncée dans des fourrures. Très joli toque de velours noir avec des plumes grises.

Arrivée à son banc, l'accusée se tourne vers les assistants, reconnaît des visages amis, à pour eux des sourires. Puis son regard — d'étranges yeux bleu-acier — se porte, énigmatique, sur les jurés...

On sent, à des gestes nerveux, l'émotion de Mme Bianchini, mais elle se reprend vite. Et quand M. le président Bonnet fait son entrée dans la salle, suivi de ses assesseurs, elle parle, familière et tranquille, avec M^e Henri Robert, son défenseur.

L'interrogatoire commence.

Le président rappelle en quelles circonstances se fit, en 1893, le mariage de l'accusée — alors âgée de vingt-huit ans — avec M. Bianchini, qui dirigeait à cette époque une importante maison de couture. D'après les renseignements fournis au Parquet, c'est Mme Adam, mère de Mme Bianchini, qui désirait surtout cette union.

— Non, monsieur le président. C'est moi qui manifestai la première le désir d'épouser Bianchini. J'avais pour lui une affection très profonde et très fraternelle. Et d'ailleurs, je l'ai aujourd'hui encore!

D. — Vous aviez alors vingt-huit ans. Saviez-vous que les affaires de M. Bianchini, vous contariaient, précipitamment?

R. — Je le savais si bien que ma mère avait consenti à lui donner une caution.

D. — Est-ce qu'il n'avait pas contracté une assurance sur la vie?

R. — Oui, une assurance sur la vie au profit de ma mère.

D. — Sous quel régime vous êtes-vous mariés?

R. — Sous le régime de la séparation de biens.

D. — M. Bianchini a montré ainsi une certaine délicatesse, puisqu'il était à votre disposition au point de vue de l'appui pécuniaire que vous pouviez lui prêter?

R. — Je n'ai jamais contesté cette délicatesse.

D. — Comment se fait-il que vous avez déposé la jonction à votre dossier d'une affaire d'abus de confiance dans laquelle votre mari pouvait être impliqué, et diverses autres relatives à ses affaires commerciales?

R. — J'ai demandé cette jonction pour montrer avec quel soin je m'étais occupée de ses affaires, pour le tirer d'embarras, — en réponse aux accusations dont je suis l'objet.

D. — Vous n'ignorez pas que votre mari était à la veille d'être mis en faillite. A quels sentiments avez-vous obéi en l'épousant?

R. — Je le répète, je l'aimais beaucoup.

D. — Une vraie passion, alors?

A ces mots, l'accusée prend une attitude quelque peu théâtrale; elle parle avec une volubilité extrême, tantôt enflant la voix, tantôt baissant les mots dans un surrémement inintelligible.

— Le mot n'est pas exact. Encore une fois, mon affection pour lui était une affection fraternelle. Charles est un gentil garçon. J'en pense le plus grand bien, même après tout ce qu'il a fait contre moi, sur les conseils de ses amis. C'est un grand enfant. Je l'aime beaucoup.

D. — Au cours de l'instruction, vous ne manifestez point d'être pas ces sentiments-là.

Très intelligente — elle le démontrera au cours de son long interrogatoire — Mme Bianchini conseilla à son mari de prendre la direction de l'Elidorado. Comme on le sait, l'entreprise échoua lamentablement. C'est au cours de la faillite qui suivit cette gestion que l'accusée noua des relations avec M. Mayer.

D. — C'était un ami de votre mari?

R. — Oui.

D. — Il s'était montré très dévoué lors de la faillite de l'Elidorado. Il n'est pas possible d'admettre cette hypothèse que celle d'un ami, car il faut écarter l'hypothèse d'un ennemi du pharmacien.

A l'instruction, vous avez remis au juge d'instruction une fiole qui avait contenu de l'atropine, et vous avez dit: «Celle fiole, je l'ai trouvée dans l'armoire de mon mari.» Or, avant que vous l'issiez cette remise, il y avait eu chez vous une perquisition et rien, absolument rien, n'avait été laissé dans l'armoire de votre mari. Et puis, quelles raisons aurait-il eues de se tuer?

R. — Mon mari avait deux raisons de se tuer: d'abord la pénurie dans laquelle nous nous trouvions, et puis parce qu'il avait reçu deux lettres de Mlle G..., qui le traitait de voleur à propos d'un collier qu'elle lui avait remis et qu'il n'avait pas voulu rendre au Mont-de-Piété, au lieu de le lui rendre. Elle le menaçait et était très dure pour lui.

Le président démontre, en citant des faits, que ces deux raisons ne sauraient être sérieusement invoquées.

D. — Quels que soient ses travers, sa philosophie particulière, vous étiez un honnête homme. Il sait que vous étiez poursuivie pour l'empoisonnement. Quelle serait donc sa conduite si, ayant voulu se suicider, il vous laissait accuser?

R. — C'est un enfant.

D. — Un enfant? Mais ce serait un criminel.

R. — Je vous le répète: mon mari est un grand enfant. S'il n'est pas avoué à ses amis, M. Carré et autres, qu'il avait voulu se tuer, il ne l'avouera pas aujourd'hui. (Mouvements et rumeurs.)

N'insistons pas.

Le président. — Si nous examinons maintenant la question de l'atropine? Comment aviez-vous coutume de vous procurer ce poison?

R. — En fabriquant des ordonnances du docteur Courtois.

D. — Vous aviez donc commis ces faux?

R. — Pouvais-je, pour une simple ordonnance, être obligée de payer une consultation préalable de dix francs?

Il est avéré que du 10 au 16 mai, Mme Bianchini a acheté, à plusieurs reprises, des fioles d'atropine à l'aide de ces ordonnances falsifiées. Pour expliquer ces achats, elle prétend aujourd'hui que deux fioles s'étaient successivement brisées.

D. — Le 18 mai, vous vous étiez dit: «Il faut décidément en finir avec ce moribond...» Mme Bianchini. — Voyons! si j'avais voulu la mort de mon mari, aurais-je agi comme je l'ai fait? Je lui ai prodigué, au contraire, les soins les plus pressés.

En ce qui concerne les acquisitions d'atropine avec de fausses ordonnances — trente centigrammes lui furent délivrés dans ces conditions — Mme Bianchini affirme qu'elle avait fait part de ces achats à plusieurs personnes.

Le président. — Vous alliez au-devant du danger.

— Suis-je donc si forte que cela?

Le président lui demande ce qu'elle a fait des fioles. Après le départ de son mari, je les ai fait disparaître, dit-elle, présentant que des accusations seraient dirigées contre moi.

D. — Mais, pourquoi ces trente centigrammes d'atropine?

R. — Pour l'œil de mon chien.

R. — Est-ce possible?

R. — Puisque je vous ai dit tout à l'heure que deux fioles s'étaient renversées.

D. — Qui vous avait ordonné ce médicament?

R. — Un vétérinaire.

Le président. — L'enquête a établi la fausseté de cette allégation.

Quand Mme Bianchini demanda au docteur Chevasus de lui écrire l'ordonnance «pour l'œil de son chien», le médecin proposa de soigner lui-même l'animal.

D. — Vous avez refusé.

R. — Mon chien était méchant.

D. — Passons. Le docteur Charcot vous demanda un flacon d'atropine. Vous le lui avez remis sur l'heure. Qu'y avait-il dans ce flacon?

R. — De l'atropine.

Le président. — Une analyse minutieuse a été opérée; on n'a pas trouvé la moindre trace de cette substance.

L'accusée. — Le pharmacien m'aura trompé.

Le président. — En réalité, vous avez agi

avec une adresse inouïe. Alors que vous pouviez vous procurer de l'atropine avec de fausses ordonnances, vous en réclamiez une du docteur Chevasus. N'était-ce pas afin de pouvoir dire, au cas d'une enquête: «Si j'avais voulu empoisonner mon mari, aurais-je mis ainsi le médecin sur la piste?» Le système était bien combiné, ma foi.

Quant M. Bianchini fut transporté à Saint-Germain, M. le président constate que sa femme imagine tous les moyens pour cacher à sa mère les motifs de ce que Mme Adam croyait être une simple villégiature...

Il termine ainsi :

— Vous avez réclaté vous-même qu'une enquête fût faite. Vous avez satisfaction. Messieurs les jurés apprécieront si, en vous adressant à la justice au lendemain de votre tentative, votre conscience était sûre ou votre audace extrême!

L'interrogatoire est fini.

Après une brève suspension, on commence l'audition des témoins. Le premier est M. Bianchini. Très ému, il se dirige nerveusement vers la barre. On sent qu'il a hâte d'en finir avec une déposition qui évoque pour lui tant de souvenirs pénibles. Sa voix émue, pour tant, trahit ses sentiments douloureux.

Le témoin. — Je sais que j'ai été très malade, qu'on m'a transporté à Saint-Germain et que je suis guéri.

D. — Vous rappelez-vous d'autres choses?

R. — Non. Tout cela est vague. C'est un trou noir dans mon existence. J'ai seulement gardé le souvenir d'une hallucination, au cours de ma maladie. J'avais en sous les yeux, naguère, un tableau représentant *Les Dix plaies d'Égypte*. Dans mon hallucination, je me croyais au milieu de bêtes informes. Ce cauchemar m'est resté...

Le président pose une question plus grave :

D. — Croyez-vous votre femme capable d'avoir commis le crime dont on l'accuse?

R. — Oh! j'ai bien réfléchi depuis six mois. Et je ne veux pas croire cela. Nous n'avons jamais eu, tous deux, d'intimités sentimentales. Mais ma femme a été pour moi un camarade très bienveillant, très dévoué, très actif, très militant. J'avais pleine confiance en elle.

Quant je me suis aperçu du rôle ridicule et odieux qu'on me faisait jouer dans mon entourage, j'ai eu simplement une explication. Il fut convenu, entre nous, que nous nous quitterions. Il fallait fournir des raisons. L'adultère d'un homme n'a jamais d'importance. Je trouvais des lettres d'une maîtresse et je les lui ai remises. L'entretien fut des plus calmes.

D. — Encore une fois, vous ne considérez pas votre femme comme coupable?

R. — J'ai toujours considéré ma femme comme la plus complète de mes amis. Et cette amie vaillante aurait accompli cet acte immonde! Non, je ne puis croire cela. Je ne le crois pas!

L'accusée regarde M. Bianchini; son visage se contracte. Elle se lève. «En voyant mon mari, dit-elle en un sanglot, je sens ma monter au cœur toute l'affection que j'avais pour lui!» Impressionnisme feint ou sincère? Qui pourrait le dire...

Le second témoin est M. Adolphe Mayer. Déposition très brève. Le 12 mai, il reçut, vers six heures et demie, une lettre de Mme Bianchini le prévenant que «Charles était souffrant».

Après avoir dit boulevard des Italiens, M. Mayer se rendit à l'Opéra-Comique et annonça que M. Bianchini ne viendrait pas ce soir-là, étant pris d'une forte migraine.

D'une forte migraine? insiste le président Bonnet.

Le témoin. — Parfaitement. D'une forte migraine.

L'audience est levée. M. Bianchini sort au bras d'un ami: «Puisse, dit-il, ma déposition aider ma femme à sortir d'affaire!»

Aujourd'hui, suite de l'audition des témoins.

BOITE AUX LETTRES

Dimanche, 5 mars 1899. Monsieur le Rédacteur en chef,

Le Figaro d'aujourd'hui annonce que M. le juge d'instruction Fabre aurait brisé, en ma présence, les scellés des pièces saisies à mon domicile et aurait procédé à leur examen, cela samedi soir.

La réalité est tout à fait différente et la voix, avec la prière de la communiquer à nos nombreux lecteurs.

Hier samedi, à trois heures et demie, parant déférentement à la personne de M. le juge d'instruction Albert Fabre, après que ce magistrat m'eût fait connaître officiellement le motif de ma comparution devant lui, j'ai :

1^o Protesté énergiquement contre la perquisition et la saisie illégales opérées à mon domicile, le 26 février;

2^o J'ai déclaré, non moins énergiquement, m'opposer à l'ouverture des scellés, hors de ma présence et contre mon consentement.

Mes deux protestations ont été consignées sur un procès-verbal qui a été signé, et je me suis retiré, les pièces saisies restant intactes sous leurs scellés.

J'ajoute que le tout s'est passé le plus courtoisement du monde, de part et d'autre.

Aggréé, monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de mes très distingués sentiments.

Comte Jean de SARRAN-PONTEVÉS.

YANE

Il semblait impossible de créer du nouveau en parfumerie. Toutes les fleurs avaient été distillées; leur âme exquise, condensée en des extraits savants, avait livré tous ses secrets évocateurs de sensations rares; la beauté n'avait plus rien à attendre des chercheurs; le dernier mot du progrès était dit...

Nous verrons, aux premiers jours de ce printemps, que l'art si français du parfumeur était encore perfectible. La nouvelle maison qui va s'ouvrir rue Royale réserve des surprises aux amateurs du charme, de la grâce, des coquetteries. Sous le nom de Yane, cette parfumerie de haut style et d'irréprochable élégance conquerra d'emblée la faveur de nos mondaines, dont le Tout-Gotha se donnera rendez-vous dans le Salon Empire auquel les décorateurs mettent la dernière main.

Informations

Colonies. — Un télégramme de Madagascar annonce que la quarantaine est levée à Tamatave et que la peste nette est déclarée vaincue.

Le général Gallieni fait en outre connaître que la période de troubles dans l'ancienne province d'Anaalava est définitivement close.

et que les transactions commerciales y ont repris avec activité.

Des renseignements qui nous parviennent par ailleurs, il résulte même que les marchands indigènes, approvisionnés en majeure partie de tissus français, se plaignent de stocks de marchandises existant sur place soient insuffisants pour satisfaire à toutes les demandes.

Banquet. — Le marquis de Vogüé a présidé hier soir à l'Hôtel Continental, le banquet annuel de la Société des Agriculteurs de France. Dans son toast, M. de Vogüé a brièvement analysé les travaux du Congrès de 1899, disant que le caractère spécial de cette session a été la mise en lumière des syndicats agricoles et des services qu'ils ont appelés à rendre. Il a terminé en buvant à la grande famille agricole.

D'autres discours ont été prononcés par MM. E. Passy, député; Dumont, président des ingénieurs civils; Jossau, Picard, chef de l'exploitation du P.-L.-M.; Blanchmain, vice-président des Agriculteurs de France.

A L'HOTEL DE VILLE

Selon l'usage, le nouveau président du Conseil municipal devait à ses collègues un discours. Voici les principaux morceaux de celui qu'il leur a lu hier, au nom du bureau, au début de la séance publique :

Vous avez voulu composer votre bureau de républicains; à la fois socialistes et patriotes; vous n'avez pas voulu seulement des épithètes ne jurent pas d'être accolées les unes aux autres, mais qu'il est impossible de les séparer. La République, c'est la souveraineté souveraine légitime du peuple qui, d'ailleurs, n'a pas le droit de l'aliéner.

Le socialisme, c'est l'aspiration vers l'idéal, vers l'équité basée sur l'égalité et sur la solidarité.</

et chacun d'eux est arrivé à des conclusions à peu près identiques. Les derniers évaluations portent sur une longueur d'environ 43 kilomètres de terrain, sur une profondeur verticale de 1,600 mètres, et sur une épaisseur moyenne de 4 m. 20 de couches minéralisées exploitables. D'après ces bases, et déduction faite du tonnage déjà enlevé depuis 12 ans, il resterait actuellement pour une valeur de 20 milliards de francs d'or à extraire de ce Bassin district. Il n'y a donc pas de doute que la découverte et l'exploitation du Witwatersrand constituent l'un des événements économiques les plus considérables du dix-neuvième siècle.

Henry DUPONT.

L'Equitable des Etats-Unis

FONDÉE LE 26 JUILLET 1859

« La plus importante du monde entier, personne n'en doute et les chiffres du surintendant sont là sous nos yeux ; de beaucoup la plus importante, c'est l'Equitable des Etats-Unis qui s'est répandue dans le monde entier. »

Extrait de la plaidoirie de M^r Pouillet, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, dans un procès pour une des premières Compagnies françaises. (Audience du 17 novembre 1894, Tribunal civil.)

Cette démonstration éclatante et publique de la supériorité de l'Equitable sur toutes les autres Compagnies d'Assurance-Vie, émanant d'un des membres les plus influents et les plus écoutés de la Cour des Français, nous est précieuse à plus d'un titre et nous sommes heureux d'avoir pu l'enregistrer.

Elle ne pourra que donner un relief tout spécial et un poids plus considérable encore à l'exposé que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, des résultats obtenus par l'Equitable depuis sa fondation jusqu'à ce jour.

En effet, l'Equitable est, de toutes les Compagnies d'Assurance sur la Vie au monde, la seule qui, en 39 années et demi d'exercice, ait pu enregistrer un chiffre d'affaires de... Fr. 46.455.053.900

La seule qui ait pu réaliser un actif de... 1.330.050.560

La seule qui ait pu acquiescer un excédent d'actif de... 297.023.071

La seule qui ait pu se constituer un portefeuille d'Assurances en cours de... 5.116.439.378

La seule qui ait payé à ses assurés... 1.550.058.488

La seule qui ait payé à ses bénéficiaires un total de bénéfices de... 285.021.974

La seule qui, après trente-neuf ans et demi, ait obtenu un montant annuel de recettes totales de... 260.426.374

La seule qui, pendant sa trente-neuvième année et demi d'exercice, ait accepté et admis des Polices nouvelles pour un montant de... 870.920.286

La seule qui, pendant sa trente-neuvième année et demi d'exercice, ait payé à ses assurés un montant de... 124.491.164

Soit une moyenne générale de l'ensemble des opérations de la Compagnie de 237 0/0 environ supérieure à celle de toute autre Compagnie d'Assurance-Vie au monde dans le même laps de temps.

La Direction générale pour la France tient à la disposition du public la preuve de l'authenticité de ces chiffres et de l'exactitude absolue du pourcentage de comparaison.

TÉLÉGRAMMES ET CORRESPONDANCES

Un lamentable accident

DUNKERQUE. — Un accident absolument navrant vient de plonger dans la désolation une très honorable famille de la ville. Voici brièvement les faits :

Mme Vauroye, veuve d'un officier d'artillerie, avait hier, à déjeuner, un de ses neveux. Au dessert, son fils, un jeune homme de dix-sept ans, avait quitté la table et s'était placé dans un fauteuil près de la fenêtre, pour examiner une carabine Robert dont il se servait pour tirer aux moineaux. Tout à coup, il pressa inconsciemment la détente, et par un déplorable hasard, la balle atteignit Mme Vauroye au bas-ventre. Un médecin fut immédiatement mandé, mais il lui fut impossible de tenter quoi que ce fût, et la malheureuse femme succomba dans la nuit.

On juge du désespoir de son fils, auteur involontaire de ce dramatique événement.

Feuilleton du FIGARO du 7 Mars 1899

LE FILS DE MUSOTTE

V

— Suite —

Léon de Pétipré ne s'était pas vanté, car, le surlendemain matin, il débarquait d'un wagon de la Compagnie de l'Ouest à la gare de Ws-Marines.

Ws-Marines, ou Us-Marines, comme on l'appelle maintenant, pour plus de facilité, est la quatrième station, après Pontoise, sur la ligne de Dieppe. Elle doit son double nom aux deux villages qu'elle dessert et dont le premier doit, dit-on, à son origine anglaise, son orthographe, peut-être unique.

C'était à Marines que se rendait l'oncle Léon. La mairie du Panthéon l'avait, en effet, renseigné d'une façon tout à fait suffisante. Musotte était désignée dans son acte de décès comme fille de Jacques Ravet et de Gertrude Masan, cultivateurs à Marines (Seine-et-Oise). Evidemment, s'il restait une famille, c'était de ce côté qu'il fallait chercher.

Un omnibus rudimentaire fait deux fois par jour le service de la gare au bourg de Marines. Léon de Pétipré avait eu la chance de prendre le train qui correspondait à cet omnibus. C'était doublement commode, et pour ne pas faire trois ou quatre kilomètres à pied et pour prendre langue en route. Les voitures sont comme les facteurs : ils connaissent tout le monde. De plus, ils ne détestent pas causer.

Léon monta sur l'impériale, à côté du cocher. — Un cigare, mon brave ? demanda-t-il, quand la voiture eut fait dix tours de roue et en présentant un brave homme son étui rempli de purs havanes. — Vous êtes bien honnête, monsieur !

Abordage en mer

CHERBOURG. — Le brick Docteur Olive, du port de Bordeaux, capitaine Lemesle, allant à New-Shoram, a abordé le bateau de pêche Mathieu, du port de Boulogne.

Deux hommes du Mathieu ont pu sauter sur le pont du brick. Le reste de l'équipage, comprenant huit hommes, demeuré sur le bateau, s'est probablement réfugié sur les côtes anglaises. On ignore le sort de ces huit hommes.

Conférence de M. René Bazin

ANGERS. — M. René Bazin a fait samedi soir une conférence, à l'Université catholique d'Angers, sur « le Rôle du roman ». Il a dit que toute œuvre n'est populaire qu'autant qu'elle est une œuvre d'éducation et d'ascension, susceptible de créer une heure de repos ou de joie à l'âme. Tel ne saurait être le roman naturaliste où il y aura toujours un mort ; il doit être un roman de vie.

Pour être vraiment populaire, le roman doit être une œuvre d'art accessible à tous. M. Faguet se trompe quand il prétend que la littérature et l'art ne sont populaires qu'en étant médiocres — témoin les Misérables.

M. Faguet s'adresse avec simplicité à l'âme du peuple et aime vraiment ce dont on parle. La conférence de M. René Bazin a été très goûtée et très applaudie.

Ducl

LE POY. — A la suite d'une discussion au sujet de l'affaire Dreyfus entre un lieutenant du 86^e et M. Riboud, architecte départemental, une rencontre à l'épée a eu lieu dans la soirée dans une propriété privée. M. Riboud a été atteint légèrement d'une blessure pénétrante à l'avant-bras qui mit fin au combat.

Le roi de Suède

PAU. — Le roi de Suède, qui est à Biarritz, viendra passer un ou deux jours à Pau, berceau de la famille Bernadotte.

La maison natale de Bernadotte existe encore ; elle est dans un état de délabrement pittoresque mais un peu attristant, elle donne d'un côté sur Tran et de l'autre sur Bernadotte. La caserne de Haute-Plante est dénommée caserne Bernadotte. Le nom est porté par plusieurs membres éloignés de la famille royale ; tous sont dans une situation de fortune très modeste. La liberté du souverain n'a pas approché ceux qui étaient dans la misère.

Le plus proche parent du roi et son représentant en Béarn est M. le comte de Lagrèze, connu en littérature sous le nom de Champoll. C'est dans sa villa de Billère que le roi descendit il y a quelques années.

La reine Ranavaloa à Alger

ALGER. — La reine Ranavaloa s'est reposée toute la journée à la villa, ne quittant son fauteuil que pour jurer de la vue d'Alger qu'elle a déclaré, à plusieurs reprises, préférer à Marseille. Malgré la pluie, les portes et fenêtres de la villa sont demeurées constamment ouvertes, ce qui prouve que la Reine et sa suite ont la meilleure opinion de l'air d'Alger.

La Reine avait fait annoncer qu'elle ne recevrait pas, ayant besoin de quelques jours de repos. Une seule personne s'est présentée aujourd'hui à la villa. C'était un peintre qui venait offrir ses services et a été poliment prié de repasser.

Rail, une des servantes préférées de Ranavaloa, est tombée malade et est incidemment fort affecté la Reine qui a ordonné pour elle les soins les plus minutieux. On s'est efforcé de défer à son désir. Elle a fait écrire ce soir une lettre dans laquelle elle exprime sa reconnaissance au commandant de l'Eugène Perrière, qui l'a amenée de Marseille, ainsi qu'aux officiers du bord pour les attentions qui lui ont été prodiguées pendant la traversée.

Hier et ce soir la Reine a retenu à sa table le capitaine Bonney pour lequel elle manifeste également beaucoup de sympathie. Ajoutons que Ranavaloa est complètement convertie à la cuisine française, depuis le côté au lait du matin jusqu'au pot-au-feu du soir.

Un dernier détail : la Reine est musicienne et elle a exprimé le désir d'avoir un piano, ce qui fait déjà le désespoir des aristocrates villas voisines.

Argus

DALILA

au théâtre Sarah-Bernhardt

Mme Sarah Bernhardt jouera demain mercredi Dalila, la célèbre pièce d'Octave Feuillet qui fut créée au Vaudeville le 20 mai 1857, reprise une première fois au Théâtre-Français « par les comédiens ordinaires de l'Empereur » ainsi que le dit la brochure — le 28 mars 1870, et une se-

conde fois, juste trois ans après, le 28 mars 1873, par Mme Sarah Bernhardt elle-même.

Cette reprise d'une pièce qui eut autrefois un succès extraordinaire sera curieuse par bien des côtés.

Le rôle de Leonora, princesse Falconieri, coquette et dure figure, créé par Mme Fargueil, repris par Mme Favart, puis par Mme Sarah Bernhardt, alors en pleine jeunesse ; celui de Marthe, fille romantique et attendrissante de Sertorius, créé par Mme Luther-Félix, repris par Croizette, et joué aujourd'hui par Mlle Thomsen ; celui du jeune poitrinaire, André Roswein, créé par Lafontaine, repris par Febvre et distribué aujourd'hui à M. Magnier ; celui du chevalier Carnioi, créé par Félix, repris par Bressant, joué aujourd'hui par M. Lecomte pour ses débuts : toute cette distribution qui s'annonce excellente — avec les décors nouveaux et une mise en scène dont Mme Sarah Bernhardt se préoccupe depuis deux mois, promet à cette sensationnelle reprise d'une pièce célèbre, et un peu oubliée, un succès qui vaut qu'on s'en préoccupe à l'avance.

M. Victorien Sardou et M. Morand, le premier en souvenir de l'auteur qui fut un ami cher, le second pour l'amitié qu'il porta à Mme Octave Feuillet, sont allés souvent, depuis un mois, aider Mme Sarah Bernhardt à réajuster la mise en scène de l'œuvre.

J'ai vu les décors, ils sont admirables. Le 1^{er}, qui représente l'appartement d'une petite villa italienne, chez le vieux musicien Sertorius, ouvre sur la baie de Naples.

Le décor a été copié sur la chambre de Batta, dont un de ses amis avait décoré les murailles d'attributs de musique, et dont la photographie a été conservée. Il est de Carpezzat.

Le 2^e, qui est de Lemeunier, est le salon d'une loge, au théâtre San-Carlo de Naples, toute tendue de damas rouge et meublée.

Le 3^e, d'Amable, est une serre chez la princesse Falconieri. Mme Sarah Bernhardt a fait construire un orgue superbe où le jeune compositeur poitrinaire Magnier fera entendre « l'air de Boabdil » rajeuni par un musicien étranger qui désire, par modestie, que son nom soit lu, mais qui se réserve de le laisser dire si, par hasard, l'air avait du succès !

Le 5^e tableau (de Lemeunier), est un boudoir d'artiste chez la princesse Leonora Falconieri, tendu de tapisseries, avec un divan énorme couvert de vingt coussins, surmonté d'un baldaquin.

Le 6^e tableau (d'Amable), c'est une route au bord de la mer, au milieu des ruines. La berline qui porte le cadavre de Marthe — une berline à deux chevaux — fait son entrée sur la scène, menée par un postillon. Tout près, sur la mer, passe la barque de la princesse Leonora, au clair de la lune ! L'atmosphère mesure six mètres de la tête des chevaux à la caisse de la voiture. Six mètres... Toute la scène de la Renaissance !

La pièce sera jouée en costumes de l'époque romantique italienne, les hommes en toilette de Cour, culotte et bas de soie, habit de couleur.

Mme Sarah Bernhardt est enchantée de rejoindre le rôle de Leonora.

« Il m'intéresse énormément, me disait-elle, par sa figure de cruauté diabolique. Quand je l'ai joué pour la première fois, ce n'était pas tout à fait mon affaire. Je n'avais, jusqu'alors, joué que les jeunes filles et les amoureux. Et je manquais d'expérience. C'était le rôle de Marthe qui m'eût alors convenu. Mais il appartenait à Croizette, qui l'avait repris en 1870, et je dus accepter celui de Leonora. »

Un de mes amis, qui se souvient de cette reprise de 1873, me disait que Febvre paraissait déjà un peu marqué alors, pour jouer ce rôle de jeune artiste poitrinaire à côté de Mme Sarah Bernhardt qui devait le traiter un peu comme un enfant. Elle n'était pas assez mûre pour Febvre qui n'avait plus assez de jeunesse ! Aujourd'hui, les proportions sont rétablies. M. Magnier a bien l'âge du rôle, et Mme Sarah Bernhardt a tout à fait la silhouette de la femme d'expérience, qui doit faire tourner la tête du jeune héros romantique.

Et voilà une soirée bien intéressante en perspective !

J. H.

LES THÉÂTRES

Opéra: Reprise de Guillaume Tell. — Théâtre lyrique de la Renaissance: L'Enfant prodige (repris).

On a repris hier Guillaume Tell qui, depuis six ans, avait disparu du répertoire de l'Opéra.

S'il est vrai que notre Académie nationale de musique soit une espèce de musée — le Louvre en quelque sorte — de l'art lyrique, cette reprise satisfiera d'autant plus la foule que, à la suite de l'incendie du magasin de décors, une dizaine d'ouvrages anciens, dont deux de Meyerbeer, furent successivement remis à la scène et préférés au chef-d'œuvre de Rossini, préférable cependant, lui seul, à la bonne moitié de ces ouvrages.

Je sais bien que certaines parties de Guillaume Tell ont beaucoup vieilli et, très évidemment, le public vient d'en être frappé. Tous les exercices de virtuosité ; toutes les vocalises ; tous les ornements qui surchargent de façon si fatigante des mélodies que rien n'obligeait l'auteur à fournir ; tout ce qui, à la fin, atteste l'improvisation hâtive, le désir de plaire à tout prix, n'importe comment, révèle l'oubli des lois de vérité dramatique ; toutes les faiblesses de style ne trouveront plus leurs défenseurs de jadis. Mais, en revanche, ce de choses superbes ont été mises en valeur par l'action puissante du Temps ! D'abord ne s'aperçoit-on pas qu'un sentiment de la nature, magnifiquement exprimé, donne à la partition, dès les premières pages, un air de haute noblesse ? Sans parler de l'ouverture, curieusement agrée, malgré sa conclusion brutale, de quelle grandeur et de quelle grâce à la fois sont empreints les divers épisodes musicaux de la fête des campagnes, traversés par l'appel lointain des cors de Gessler ; combien admirable est le tableau de la réunion du Grütli, où les représentants de chaque canton apportent avec eux l'atmosphère même des villages qu'ils habitent, et quel étonnant coup de soleil tombe sur la scène finale, dissipant, en une aube de liberté, les nuages qui enveloppaient les lacs, les montagnes, les bois ! Jamais la poésie spéciale d'un pays n'a été mieux traduite. Et puis, quand Rossini l'a voulu, quelle fermeté, quelle énergie dans la déclamation ; quel souffle, quelle ampleur dans les passages patriotiques ; quelle richesse, quelle couleur dans l'orchestration et, aussi, quels beaux accents d'humanité, faisant pardonner des formules qui peuvent déparer Guillaume Tell, mais non le lieu !

Ce sont cependant ces formules qui, emplissant tant d'autres œuvres du maître italien, œuvres aujourd'hui défuntes et oubliées, ont exercé sur une masse de compositeurs, pendant des années et des années, l'influence déplorable que l'on sait. Ceux qui, sans scrupule, se les approprièrent, parce qu'elles étaient à la mode, croyaient triompher des braves gens qui avaient de moins basses ambitions. Que reste-t-il des premiers, et de quelle sorte l'effort des seconds a-t-il abouti ? Je ne citerai que Berlioz qui, pour s'être refusé à subir le joug du conquérant, fut safoyé, insulté et entra dans la gloire. Il en sera toujours de même et, aussi longtemps que le monde sera moule, les créateurs seuls survivront. Créateur, Rossini le fut indubitablement et par ses qualités et par ses défauts. Ses deux créations, où les qualités ont primé les défauts, où le génie a eu raison du métier, survivront donc. Si l'éternelle douleur criée et servée dans Guillaume Tell, l'éternelle gaieté rit et se moque dans le Barbier de Séville. Ici et là se meuvent des êtres particuliers, privilégiés, nés de l'émotion momentanée, de la fantaisie changeante de l'artiste qui, pour les concevoir, a su se libérer des communes entraves, être devenu, de cette façon, éternel. Pas plus que la comédie rossinienne à l'Opéra-Comique, le drame rossinien ne doit et ne peut être supprimé à l'Opéra. C'est pourquoi je me réjouis que la grande fresque sonore, avec ses imperfections et ses beautés, ait repris sa place au « musée » de l'Académie nationale de musique.

Peut-être, à cette heure, n'est-elle pas parfaitement « dans son jour », comme disent les peintres. Certes, M. Renaud prêt au rôle de Guillaume Tell de la simplicité et de la noblesse, possédant

le style et l'autorité nécessaires ; mais M. Affre, avec d'incontestables qualités vocales, rapetisse un peu trop son Arnold. M. Gresse est un chaleureux Walter, et Mmes Bosman, Agussol et Flahaut se résignent non sans impassibilité à tenir le second plan dans la « distribution » de la pièce. L'orchestre et les chœurs marchent bien.

Depuis hier, nous avons un Théâtre lyrique de la Renaissance. Pour commencer, le lyrique de ce théâtre s'est manifesté de façon assez originale par la reprise d'une pantomime, jouée jadis, avec un prodigieux succès, aux Bouffes-Parisiens, je crois. C'est indiquer spirituellement ce qu'a de fâcheux la « crise » actuelle des chanteurs. Retenu à l'Opéra au début de la soirée, je n'ai pu voir qu'une partie de la représentation. L'ouvrage de MM. Michel Carré et André Wormser, sorte de chef-d'œuvre du genre, est du reste trop connu pour que j'aie à le juger au jour le jour. Mlle Félicia Mallet le joue avec autant de conviction et de vigueur qu'autrefois. Phrynette, c'est maintenant Mlle Diéterle dont la grâce exquise, la jeune gaieté, la vive intelligence donnent au personnage une heureuse allure. Mme Marie Magnier et M. Duquesne sont deux vieux époux Pierrot fort touchants et affirmant nettement la suprématie du geste. Pour la première fois, aucune fausse note n'a été faite sur une scène consacrée à la musique.

Alfred Bruneau.

COURRIER DES THÉÂTRES

Ce soir : Au théâtre du Palais-Royal, à neuf heures précises, première représentation : La Poire, pièce en trois actes, de M. Louis Artus.

Théophile MM. Raymond
Montignac Gallipaux
Mathieu Francis
Lefèvre Matrat
Fortnel Gorby
François Bellucci
Le commissaire Clément
Jean Grefrier
Suzanne Mmes Dallet (du Gymnase)
Pauline Gilmault
Chiquita M. Borel
Justine Marie-Gillet

Au théâtre Sarah-Bernhardt, aujourd'hui à 1 h. 1/2, répétition générale de Dalila, drame en cinq actes et six tableaux, d'Octave Feuillet.

Ce soir, irrévocablement, dernière représentation de La Tosca.

Demain, première représentation de Dalila.

M. Maurice Donnay a lu hier le Torrent à ses interprètes. Il n'y a que deux rôles de femme, distribués à Mlle Bartet et à Mlle Muller.

M. Le Bary joue une sorte de philosophe moderne et moineau ; M. Duflos, un jeune premier ; M. de Férandy, un curé de village ; MM. Truffier et Georges Berry, deux gentilshommes pérorateurs ; M. Coquelu cadet, un de ces types de viveur où il excelle.

M. Prud'homme, qui a un rôle original, souffrant d'une attaque de rhumatisme, n'assistait pas à la lecture du Torrent.

M. Jean Aicard est pris d'une forte bronchite, mais qui n'offre aucun caractère de gravité. Il pourra bientôt aller, en Provence, se reposer — sur son succès — des répétitions d'Orléans.

C'est Mlle Henriot, une charmante ingénue qui joua Desdemone au concours du Conservatoire, que M. Claretie a désignée pour doubler Mlle Léva en cas d'indisposition. Mlle Henriot revient du Caire, ces jours-ci, et doit débiter dans une reprise des Romanesques, d'Edmond Rostand.

M. Silvain, de la Comédie-Française, et Mme Hartmann iront, le 13 mars, donner au théâtre du Parc, à Bruxelles, une représentation de Louis XI, de Casimir Delavigne.

Après Dalila, Mme Sarah Bernhardt va mettre en répétition Elisabeth, reine d'Angleterre, de Giacometti, traduction de M. Léon Sarty, pièce célèbre dans laquelle la Ristori eut autrefois un si grand succès.

Après Elisabeth, ce sera l'Hamlet de MM. Morand et Marcel Schwob, qui seront joués alternativement.

La grande tragédienne nous donnera ensuite une reprise d'Andromaque, et en attendant, pour les jours saints, une série de représentations de la Samaritaine, d'Edmond Rostand.

Au Vaudeville, le spectacle qui succédera au Lys rouge, sera Mme de La Fayette. Au Gymnase, le spectacle qui succédera au

Conseil judiciaire, sera une comédie de MM. Sylvain et A. de Farge, intitulée : Diplomate !

Ce soir mardi, au théâtre Antoine, dernière représentation de l'Avenir et de le Gendarme est sans pitié.

La première du nouveau spectacle reste irrévocablement fixée au samedi 11 courant.

Matinées qui nous sont annoncées pour jeudi prochain, jour de la mi-carême : Gymnase, 2 h. : Un Conseil judiciaire. Châtelet, 1 h. 1/2 : La Poudre de Perlinpinpin. Nouveau-Théâtre, 2 h. : le Roi de Rome. Cluny, 2 h. : Un Mariage aux olives, le Parfum.

La triomphante Germaine Gallois est de retour de Berlin où elle vient de passer un grand mois de succès.

La belle divette chantait simplement tous les soirs — et à des conditions superbes — trois valses qu'on lui faisait bisser au milieu des ovations. Il n'y avait pas de grande soirée sans elle dans les salons aristocratiques berlinois, ni de fête de charité à laquelle on ne lui demandât de prêter son concours.

Ravie de l'accueil qu'elle a reçu en Allemagne, Germaine Gallois repart le mois prochain pour Dresde, Hambourg et Francfort. Après quoi, comme nous l'avons dit déjà, elle va passer l'été en Amérique où l'appellent, ainsi que son mari l'excellent comique Guy, des Variétés, de très brillants engagements.

Mme Landouzy et M. Imbart de La Tour viennent de renouveler leurs engagements avec la direction du théâtre de la Monnaie, de Bruxelles.

De Lyon : « Henry VIII, de Saint-Saëns, vient d'être donné pour la première fois sur notre première scène, avec le plus grand succès. »

Mondain, le baryton bien connu des Parisiens, a parfaitement composé le personnage du roi d'Angleterre, et la chanté d'une voix qui a rallié tous les suffrages ; M. Bossi a été excellent dans le rôle de Catherine, et Mme Bonheur-Chaix a bien rendu celui d'Anne de Boleyn. Le ballet, dont les airs sont populaires par les exécutions dans les concerts, a été couvert d'applaudissements. »

De Moscou : « L'excellent baryton Devoyod, engagé à de très belles conditions, remporte ici une série de retentissants succès avec Faust, Aïda et Rigolotto. On l'a rappelé sans fin après la scène de la mort de Valentin. »

De Wiesbaden : « Le programme théâtral de la saison des fêtes sera particulièrement brillant cette année. »

Les représentations commenceront le 14 mai, avec le nouveau drame patriotique de M. Joseph Lauff, Eisenach, auquel l'empereur d'Allemagne s'intéresse énormément. De même que pour le Burggrave, Guillaume II surveillera tous les détails de la mise en scène et de l'interprétation.

Seront joués en outre : Mignon, Undine, l'Or du Rhin, la Valkyrie, Siegfried, le Crépuscule des dieux.

La troupe sera de premier ordre. Parmi les artistes engagés il faut citer le ténor Schroeder, de Vienne ; Mme Lilli Lehmann et M. Paul Kalisch. »

Jules Huret.

PETITES NOUVELLES

Vient de paraître, à la Librairie théâtrale, la curieuse petite pièce du Vieux Théâtre de la Foire, le Monde renversé, de Lesage (1718), qui l'Odéon vient de reprendre. Elle est précédée de la conférence très documentée de Léo Claretie.

Pour la représentation du Bourgeois gentilhomme, qui sera donnée le 18, à l'Opéra, au profit de l'Association des artistes dramatiques, on peut dire maintenant s'inscrire à l'Opéra, les coupains seront délivrés à partir de samedi prochain 11 mars.

La partition de la Résurrection d'Orléans, de l'abbé Perosi, vient d'être publiée chez Ricordi et Cie, éditeurs, 42, rue de Lisbonne.

SPECTACLES & CONCERTS

AUX FOLIES-BERGÈRE. — Voici certainement un des plus grands coups d'auteur qu'ait jamais tenté directeur de théâtre, et si beau joueur qu'il puisse être M. Marchand, il n'était pas permis d'espérer qu'il convertirait un jour le public de Paris à venir applaudir un programme comme n'en ont jamais eu les Folies-Bergère. Voici d'abord les grandes vedettes : La Loie Fuller et Otero. L'admirable art, de scier, fêler de la lumière à la volonté elle s'est identifiée, la façonnant à sa volonté et à son désir ; c'est une joie pour tous ceux qui admirent de la revoir, toujours splendide et toujours neuve dans les sensations qu'elle apporte. Avec Otero, c'est une autre joie : n'éprouve-t-on pas à l'écouter un charme pénétrant, n'a-t-on pas comme une vision de la beauté subitement incarnée en cette admirable créature. Et si dans ses yeux elle a apporté comme un coin du ciel bleu d'Andalousie ; si ses bijoux merveilleux flam-

— Il peut bien rester où il est !... N'est-ce pas Ravet ?

— Heuh ! heuh ! souffla le paysan avec embarras, comme tout, c'est l'enfant de ma sœur... et, si on ne nous demandait pas une trop forte somme ?

— Veux-tu le taire ! Je ne donnerai rien, rien, pas un liard ! Vous pouvez le dire à ceux qui vous envoient... et retourner près d'eux, hurla la Ravet exaspérée.

— Soit, madame, dit M. de Pétipré qui, ne tenant guère, vu le début, à continuer plus longtemps la conversation commencée, saisissait avec joie une occasion d'en finir. Soit, je dirai aux personnes qui m'ont envoyé que vous vous désintéressez complètement de cet enfant.

— Nous ne le connaissons pas, nous ne voulons pas le connaître ! cria encore la Ravet en imposant silence à son mari qui voulait essayer de pallier les choses. Nous avons assez à nous occuper de nos affaires, sans qu'on vienne nous fourrer sur le dos celles des étrangers.

M. de Pétipré en savait assez. Il toucha le bord de son chapeau, tourna les talons et, à travers le sentier fleuri, régagna la grande route, poursuivi par le bruit d'une dispute violente entre Ravet et sa femme, disputé qu'accompagnaient les aboiements du chien gris.

— Les vilains gens ! se disait-il en s'en allant. Et quand on pense que c'est là la famille de ce pauvre Pierre ! Jolie famille ! Par l'échantillon, je juge du reste et je peux me dispenser d'aller faire une visite au tueur de moutons de La Villette... Ah ! saperlotte, je me vois, présentant M. et Mme Ravet au rigoriste Carigny... Quel succès !

Il se dirigea vers le bourg de Marines, déjà nu bien ni mal à l'hôtel du Dauphin, et pour fuir les questions que n'aurait pas manqué de lui adresser le vieux conducteur de l'omnibus, gagna la gare à pied en maugréant contre la destinée.

— Et le tuteur !... Et le père ?

— Il est mort aussi, répliqua M. de Pétipré, désireux de ne pas entrer dans de plus amples détails.

— Alors, qui est-ce qui a élevé le gosse ? demanda la Ravet.

— Une personne charitable.

— Qui vient aujourd'hui nous demander de lui rembourser ses dépenses ! exclama l'irritable paysanne... Pas de ça, Lisette... Personne ne l'a priée de s'en charger... Elle n'avait qu'à la porter à l'hospice... Faudrait-il pas, parce qu'on a ramassé quelques lopins de terre à la sœur de son front, qu'on nourrisse les enfants des autres ?... Ah ! non, par exemple !

— Alors, vous ne tenez pas à voir votre neveu ?

Georges Grison.

boient de rayons éclatants, l'artiste a aussi l'attrait du talent et de la grâce, et est plus en voix que jamais; elle a remporté un succès que seuls peuvent égaler les ovations que lui firent les étrangers lorsqu'elle charma Londres et Berlin par son talent si personnel.

Paul Roulot débute en présentant les chiffres généraux de la production aurifère du Transvaal. Elle s'est élevée, en 1898, au total colossal de 4,555,000 onces, soit 28 0/0 de la production globale du monde. L'augmentation sur 1897, et pour le seul district du Rand, dépasse 112 millions de francs.

Tel est ce discours qui marquera une date dans l'histoire de l'industrie minière au Transvaal. Les applaudissements qui l'ont accueilli prouvent que M. Roulot a exprimé les sentiments de l'immense majorité de la population Johannesburgaise, de tous ceux qui voient clair dans l'avenir de ce pays. Aucun sentiment d'hostilité préconçue contre le gouvernement ne les anime.

Aujourd'hui : A la Bodinière, à 8 heures : Conférence de M. Julien Tiersot sur les Chansons d'écoliers, poésies de M. Maurice Bouchor. Mélodies populaires de M. Julien Tiersot, chantées par Mme Lovano, le conférencier et les chœurs d'enfants.

Après-demain : A 4 h. 1/2 : Conférence de M. Julien Tiersot sur la Légende égyptienne et la moderne. Le grand prêtre d'Isis expliquera l'évocation des dieux, et la grande prêtresse l'évocation des esprits et la nature.

La Vie Sportive LE TURF NOTES SUR SAINT-OUEN Réouverture. J'adopte comme favoris possibles, dans le prix du Beauvais : Dentist et Castelviel; dans le prix de l'Aisne; Labasère et Pimpant; dans le prix du Vermandois; Petit et Incroyable; dans le prix Courcelle; Drogman et Kerys dans le prix du Morin; Saint-Vrain et Manon.

Aux Mathurins, à 8 heures : Conférence de M. George Vanor sur Johannes Brakms. Audition de Mlle Lina Paçary dans 12 lieder nouveaux. — A 4 h. 1/2 : Matinée Bery. Audition d'œuvres de A. Sauvres, avec le concours de l'auteur, de Mmes Montégum-Monibert, Marie Mocket, Aél, L. Delcourt, et de MM. Séguv, Lematte et Bery.

Encore une bonne mixte par un froid de sarcelle. Deux favoris heureux : Instantané et Le Tétrarque, deux spécialistes du plateau de Gravelle qui seront bons à suivre sur le même plateau. La Henry Nourse a rapporté la victoire, et a été facilitée par les chutes et les dérobades de tous ses concurrents, y compris Fen de Brut qui s'est cassé les reins. Boon a gagné deux courses.

COURSES A VINCENNES Encore une bonne mixte par un froid de sarcelle. Deux favoris heureux : Instantané et Le Tétrarque, deux spécialistes du plateau de Gravelle qui seront bons à suivre sur le même plateau.

Ronsard sera célébré après-demain jeudi, à trois heures, à la Bodinière, en une délicieuse séance d'art. M. Eddy Levis, le distingué conférencier, y parlera sur « Ronsard et les Bergères »; Mme Marcelle Darty, de l'Opéra, et Mme Louise Diony chanteront les vers du poète qui, lui-même, on le sait, aimait qu'on les chantât.

Quant au projet soumis dernièrement au Volksraad par la Compagnie de la dynamite, et qui consiste à accorder une réduction nouvelle de 6 fr. 25 par caisse contre une prolongation de la concession du monopole pour une période nouvelle de quinze ans, ou la reprise par l'Etat, pour une somme colossale, de la manufacture de la Compagnie, à l'expiration de la période actuelle, M. Roulot n'a rien exigé en le qualifiant d'absurde et en refusant de le discuter.

LE PARFUM IDEAL MOUBIANT (S. G. D. G.) UNE RECOMPENSE BIEN MERITÉE Le jury de l'Exposition d'hygiène vient de décider sa plus haute récompense à la Pertuisine, cette merveilleuse lotion qui supprime la calvitie et arrête la chute des cheveux.

Mlle Flora Weiss, de retour de Vienne, où elle a remporté de grands succès, donnera un récital de piano à la salle Erard demain mercredi, à neuf heures très précises.

Après avoir montré que l'industrie minière, loin de nuire au commerce local, occasionnait sur place un mouvement annuel de plus de 200 millions de francs, M. Roulot a examiné les amendements apportés dernièrement à la loi de l'or par le Volksraad, c'est-à-dire aux lois sur la production et sur les bénéfices des mines.

LA BODINIÈRE COMPAGNIE NATIONALE DE VOITURES Société Anonyme au Capital de 2,300,000 francs Emission de 6,000 Obligations de 250 fr. RAPPORTANT 20 FR. ET REMBOURSABLES A 300 FR. EN 40 ANS PRIX D'ÉMISSION : 250 fr.

Le concert donné par M. Isidor de Lara, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le prince et la princesse de Monaco, a été très brillant. Public nombreux et select.

Après-demain : A 4 h. 1/2 : Conférence de M. de Lara sur le Concert de l'année, chanté par Mme Rose Caron et diverses mélodies interprétées par MM. Bouvet et Soulaïroix. Sous la direction de M. Isidor de Lara l'orchestre a exécuté la « Marche funèbre de la Lumière d'Asie, et l'Ouverture de Moïna.

LE ROI DES TONQUES le seul préparé avec le Quinquina jaune royal et un Vin de qualité supérieure. TOUTES PHARMACIES Exiger le véritable VIN DE BUGEAUD. Bien se défier des Substitutions intéressées.

Le grand succès de la Roulotte, Minuit et demi, de MM. Pierre Achard et Paul de Fitray, passé après-demain jeudi au répertoire de l'Éldorado, avec les créateurs Mme Aimée Samuel et M. Baudouin.

Nous avons formulé notre protestation contre la taxe sur les bénéfices, d'abord en raison de la façon brusque dont elle a été établie; ensuite parce que nous estimons que la taxe elle-même n'était ni nécessaire, ni juste.

UN MEETING MONSTRE Le prince de Galles présidait dernièrement un meeting monstre dont le but était d'arriver par tous les moyens à combattre l'ennemi général dont les sujets de la Grande-Bretagne sont atteints.

Correspondances Étrangères FIGARO AU TRANSVAAL Johannesburg, 28 janvier 1899. L'Assemblée annuelle de la Chambre des mines de la République sud-africaine a eu lieu avant-hier, sous la présidence de M. G. Roulot.

Après-demain : A 4 h. 1/2 : Conférence de M. de Lara sur le Concert de l'année, chanté par Mme Rose Caron et diverses mélodies interprétées par MM. Bouvet et Soulaïroix.

CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES (Par dépêche) Résultat du prix des Habits rouges (gentlemen) : 1er prix au vicomte de Saisy monté par M. Dumarest; 2e Rayon d'Or, à M. Maurice des Chênes; 3e Caballero, à M. Dumarest; 4e Nell, au comte d'Havrincourt; 5e Haentjens, monté par M. Haentjens. Six flots de rubans.

Après-demain : A 4 h. 1/2 : Conférence de M. de Lara sur le Concert de l'année, chanté par Mme Rose Caron et diverses mélodies interprétées par MM. Bouvet et Soulaïroix.

Après-demain : A 4 h. 1/2 : Conférence de M. de Lara sur le Concert de l'année, chanté par Mme Rose Caron et diverses mélodies interprétées par MM. Bouvet et Soulaïroix.

APROPLEXIE ET CONGESTION Traitement par les GRAINES de SINALBA Remède souverain contre l'OBÉSITÉ, le GOTTE, le RUMATISME, les MALADIES DU CŒUR, les AFFECTIONS de la VESIE - EXIGEZ UNE BOITE TRIANGULAIRE DE 125 - PHARMACIE du BON GŒTÉ, 87, Boulevard des Capucines, PARIS

Après-demain : A 4 h. 1/2 : Conférence de M. de Lara sur le Concert de l'année, chanté par Mme Rose Caron et diverses mélodies interprétées par MM. Bouvet et Soulaïroix.

Après-demain : A 4 h. 1/2 : Conférence de M. de Lara sur le Concert de l'année, chanté par Mme Rose Caron et diverses mélodies interprétées par MM. Bouvet et Soulaïroix.

LE LIQUOR DE VINCENT DE PAUL Le Seul autorisé spécialement pour les personnes souffrant de l'Anémie, de la Faiblesse, de l'Épuisement, de la Névralgie, de la Migraine, de la Douleur, de la Fièvre, de la Grippe, de la Choléra, de la Typhoïde, de la Dysentérie, de la Diarrhée, de la Nausée, de la Vomissement, de la Constipation, de l'Insomnie, de l'Épilepsie, de la Hystérie, de la Mélancolie, de la Manie, de la Démence, de la Paralyse, de la Dégénération, de la Neurasthénie, de la Neurasthénie, de la Neurasthénie.

Enfin, des diplômés ont été offerts à la France Automobile qui organise pour le mois de mai la Coupe des aérostiers, et au Vélo qui, pour septembre, nous annonce un concours d'aéronauts.

Automobilisme. - Le service de transports publics entre Toulon et Hyères fonctionne depuis quelque temps à la satisfaction générale. Les départs se font de deux en deux heures, à partir de 6 heures du matin pour Toulon et de 8 heures pour Hyères.

Encore une bonne mixte par un froid de sarcelle. Deux favoris heureux : Instantané et Le Tétrarque, deux spécialistes du plateau de Gravelle qui seront bons à suivre sur le même plateau.

LA BODINIÈRE COMPAGNIE NATIONALE DE VOITURES Société Anonyme au Capital de 2,300,000 francs Emission de 6,000 Obligations de 250 fr. RAPPORTANT 20 FR. ET REMBOURSABLES A 300 FR. EN 40 ANS PRIX D'ÉMISSION : 250 fr.

LE PARFUM IDEAL MOUBIANT (S. G. D. G.) UNE RECOMPENSE BIEN MERITÉE Le jury de l'Exposition d'hygiène vient de décider sa plus haute récompense à la Pertuisine, cette merveilleuse lotion qui supprime la calvitie et arrête la chute des cheveux.

LE ROI DES TONQUES le seul préparé avec le Quinquina jaune royal et un Vin de qualité supérieure. TOUTES PHARMACIES Exiger le véritable VIN DE BUGEAUD. Bien se défier des Substitutions intéressées.

UN MEETING MONSTRE Le prince de Galles présidait dernièrement un meeting monstre dont le but était d'arriver par tous les moyens à combattre l'ennemi général dont les sujets de la Grande-Bretagne sont atteints.

CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES (Par dépêche) Résultat du prix des Habits rouges (gentlemen) : 1er prix au vicomte de Saisy monté par M. Dumarest; 2e Rayon d'Or, à M. Maurice des Chênes; 3e Caballero, à M. Dumarest; 4e Nell, au comte d'Havrincourt; 5e Haentjens, monté par M. Haentjens. Six flots de rubans.

APROPLEXIE ET CONGESTION Traitement par les GRAINES de SINALBA Remède souverain contre l'OBÉSITÉ, le GOTTE, le RUMATISME, les MALADIES DU CŒUR, les AFFECTIONS de la VESIE - EXIGEZ UNE BOITE TRIANGULAIRE DE 125 - PHARMACIE du BON GŒTÉ, 87, Boulevard des Capucines, PARIS

LE LIQUOR DE VINCENT DE PAUL Le Seul autorisé spécialement pour les personnes souffrant de l'Anémie, de la Faiblesse, de l'Épuisement, de la Névralgie, de la Migraine, de la Douleur, de la Fièvre, de la Grippe, de la Choléra, de la Typhoïde, de la Dysentérie, de la Diarrhée, de la Nausée, de la Vomissement, de la Constipation, de l'Insomnie, de l'Épilepsie, de la Hystérie, de la Mélancolie, de la Manie, de la Démence, de la Paralyse, de la Dégénération, de la Neurasthénie, de la Neurasthénie, de la Neurasthénie.

Petites Annonces Par 6 insertions ou Cinquante lignes dans le délai d'un mois, la Ligne... 5 francs. La Ligne se compose de trente-six lettres.

Programme des Théâtres OPERA. - Relâche. DEMAIN, le Prophète. FRANÇAIS. - 8 h. - Othello. DEMAIN, le Gendre de M. Poirier.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE Travaux du 6 Mars 1899 OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 0/0 1879 Le n° 869,179 est remboursé par 400,000 fr.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

RENTRÉS A PARIS M. Agostini (Français). - M. Bally (H.). - Mme la comtesse de Bouillane. - Mme Carluvo (Georges). - M. Dufore (Henry). - Mme Desmots de Montégum. - M. Dupas-Bramme. - M. Fray. - M. Geiger. - Le comte de Ginestet. - M. Mallet (Guillaume). - M. Montaignon. - Mme la comtesse de Saint-Roman.

SPORTS Chevaux et Voitures 500 VOITURES. HARNAIS, occ. Griffaut, S. r. Daru. Locat. CHEVAUX, VOIT. luxe, MARIE, 24, r. Bayard.

AVIS FINANCIERS CRÉDIT FONCIER DE FRANCE Travaux du 6 Mars 1899 OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 0/0 1879

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

MAISON Avenue Victor-Hugo, 11, Cont. 3049. Rev. br. suscrit. d. 1898, 18.500 M. A. pr. 300,000 A. A. J. r. 1 ench. ch. not., le 21 mars 1899.

Objets artistiques
PÂTISSERIES ANCIENNES, MEUBLES ANCIENS,
Lemaire, tapis-décorateur, 7, rue Caumartin.

VOYAGES ET EXCURSIONS
Paquebots-poste français
MOUVEMENTS
New-York, 5 mars.

FRANCE
GRAND HOTEL 1er ordre. G4 confort. Situ. uniq.
au Midi de Mer. Calorif. Ascens.
Lumières électr. Bains. Douches.

AVIS COMMERCIAUX
Industrie, Fonds de Commerce
MAISON de COMMERCE de Vienne cherche repré-

60.000^{FR} DE RENTE
AVEC 125.000^{FR} SEULEMENT
En prenant une place de
CO-DIRECTEUR dans une des plus belles

CÉDER dans grande ville Belgique. SALLE
DE VENTE: meubles, tapis, etc.
tenue dep. 20 ans par Vendeur Prix 110.000^{FR} tout

Conseils du Docteur
La Médecine Végétale
par les SUCS et les Principes vitaux des Plantes

pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons
qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et délabrent
l'estomac, sans opération ni mutilation de la nature

décolorés et abandonnés des médecins, nous
conseillons la lecture de ce livre. Lecture simple,
facile, à portée de tous et qui est le plus sûr remède

Diabète, Goutte, Rhumatisme, Epilepsie, Maladies
nerveuses et du Cerveau, Surmenage, Anémie, Asthme,
Tuberculose, Bronchite, Dyspepsie, Constipation,

Il faut lire et méditer cet important ouvrage pour
se bien convaincre que la Médecine végétale est la
seule qui, en raison de son action régénératrice,

et réalise ce livre: croyez-nous: vous y trouverez,
avec la description détaillée de chaque maladie, le

REVOLUTION DENTAIRE
Nâte dentifrice Glycerine Cellulé Frères
CONSERVE LES DENTS BLANCHES. S'EN SERVIR UNE FOIS. C'EST L'ADOPTER. 6, AVENUE DE L'OPÉRA. PARIS.

LA BANQUE FONCIERE, 4, r. de Mautouge, Paris.
PRÊTE DES CAPITAUX
de 3.50% sur immeubles jusqu'à 75% de la valeur

LE PORTEFEUILLE FRANÇAIS
JOURNAL D'INFORMATIONS et de RENSEIGNEMENTS FINANCIERS
UN MOIS A L'ESSAI GRATUITEMENT SUR DEMANDE à 52, Rue La Fayette - PARIS.

GRATIS
du 1^{er} au 2^{ème} Plaque Gélatine-Bromure Argent, 9 x 12, Marque BYR
Appareils et Fournitures Photog. - BYR, Opéris-Spécialiste, 60, Chaussée d'Antin, Paris.

NOUVEAU BANDAGE
PNEUMATIQUE et SANS RESSORT
pour la contention parfaite de toutes les Hernies.

PLACER SON ARGENT
de façon sûre et productive.
ORESHAM Co d'Assurances, établie en 1854, à Paris.

EMS-LES-BAINS
VILLE DE BAINS INTERNATIONALE D'UNE ANCIENNE RÉPUTATION
Indications: Catarrhes du Nez, de l'Orbite, de l'Estomac et de l'Intestin;

SANTAL MIDY
Le seul préparé avec le célèbre Santal de Mysore
Inoffensif, d'une pureté absolue, GUÉRIT EN 48 HEURES les

Mines d'Or du Transvaal
RENSEIGNEMENTS et NÉGOCIATIONS
Lire la REVUE SUD-AFRICAINE, seul journal

5 cent. le NUMÉRO
JOURNAL
SPORTS
4, Faubourg Montmartre, PARIS.

L'Huile de Foie de Morue
DE LA
Pharmacie Normale
EST RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL

LA HAUSSE DU CUIVRE
La HAUSSE des VALEURS de MINES de CUIVRE
En 1895, le RIO-TINTO valait 300 fr.; en 1899 il cote 1.000 fr.

C. Otto Gehrckens
Hambourg
Fabrique de courroies
à 600 Mètres

BOURSE DU LUNDI 6 MARS 1899

Table of financial data with columns: Dern. cours, Hausse, Baisse, DÉSIGNATION DES VALEURS, Hier, Aujourd., etc. Includes sections for Fonds Français, Sociétés de Crédit, Chemins de Fer, Valeurs Industrielles, Valeurs en Banque, Valeurs Sud-Africaines, and LONDRES.

Abuntamiento de Madrid